

RAPPORT D'ACTIVITES

2024



Fédération Libre
d'Associations soutenant
l'Emancipation,
les Apprentissages
et la Professionnalisation

*Soutenir au quotidien
Rassembler au pluriel*



Table des matières

Table des matières	2
Introduction	4
1. ALEAP en 2024	5
1.1 Photographie	5
1.2 Faits marquants	7
1.2.1 Mouvement dans l'équipe	7
1.2.2 Accueil et départ de membres	7
1.2.3 L'Assemblée thématique et festive	7
1.2.4 Projets spécifiques : Climate Voices et Pro Vélo	8
1.2.5 Création d'un outil de gestion « OSILI »	8
1.2.6 Réagrément CISP pour 3 membres et agrément de plusieurs membres ILI et DIGISTART	9
1.2.7 Concertation sociale	9
1.2.8 Elections fédérales, régionales et européennes	9
1.2.9 Travail sur « Être membre d'Aleap »	10
2 Missions ANTICIPER – DEFENDRE – REPRESENTER	11
2.1 Représenter et défendre nos membres CISP, DIGISTART et ILI au sein de diverses instances et lieux de concertation	11
2.2 Construire des positionnements au sein d'ALEAP	13
2.2.1 GT veille politique d'ALEAP	13
2.3 Représenter dans des lieux spécifiques	14
2.3.1 La reconnaissance des acquis de formation en CISP	14
2.3.2 La vie du CRE	14
2.3.3 L'orientation en CISP	15
2.3.4 Formation à l'Interfédération	15
2.4 ILI	16
2.4.1 Concertations des fédérations	16
2.5 DIGISTART	18
2.6 Acteurs de l'économie sociale	19
2.6.1 ConcertES	19
2.6.2 SAW-B	19
2.6.3 CWES	20
2.6.4 COSTRA	20
2.6.5 ESCAP	20
3 Missions INFORMER – COMMUNIQUER – CONSEILLER – ACCOMPAGNER – REGROUPER	21
3.1 Activités transversales	21
3.1.1 Accompagnement des centres	21
3.1.2 Appui technique – helpdesk	22
3.1.3 Newsletters et notes d'information	22
3.1.4 GT internes à Aleap hors péda	23
3.1.5 GT internes à Aleap – actions pédagogiques	28
3.2 Activités par secteur	30
3.2.1 CISP	30
4 Missions INNOVER – DEVELOPPER	32
4.1 Label CISP - Appel à Projets	32

4.2	Climate Voices.....	32
4.3	Jeux pédagogiques « Papote » et « Challenge Mobilité ».....	35
4.4	Répertoire ORI	36
	<i>Perspectives 2025.....</i>	<i>37</i>

Nous n'avons pas adopté l'écriture inclusive pour ce rapport d'activités, dans un objectif de concision et dans l'unique but d'avoir le texte le plus lisible possible.

Introduction

Dans un monde où les défis sociaux, économiques et environnementaux ne prennent jamais de vacances, il devient urgent de rappeler une évidence souvent oubliée : le changement ne tombe pas du ciel. Comme le dit si justement Arundhati Roy, « *On ne fera pas un monde différent avec des gens indifférents* ». Cette citation nous invite, collectivement, à nous lever chaque matin avec la conviction que notre action, aussi modeste soit-elle, peut faire bouger les lignes.

Au cœur de cette conviction, il y a les CISP, leurs équipes, leurs stagiaires, et derrière eux, des histoires de parcours, de persévérance, de luttes souvent invisibles mais ô combien fondamentales. En 2024, dans un contexte politique et budgétaire parfois... disons, exigeant (restons polis), l'équipe et les membres d'Aleap n'ont pas relâché leurs efforts. Mieux : ils ont redoublé d'ingéniosité pour maintenir la qualité des accompagnements, défendre une vision inclusive de la formation, et rappeler que la dignité ne se négocie pas à coups de tableaux Excel.

Il faut aussi le dire : le travail accompli par les CISP reste trop souvent sous-estimé, voire ignoré, par celles et ceux qui décident depuis les hauteurs du pouvoir. Cela n'empêche pas le terrain d'avancer, mais il serait temps que l'effort soit regardé pour ce qu'il est : indispensable.

Tout au long de l'année, Aleap a été là, sur le terrain, à l'écoute. Derrière les coulisses, cela prend la forme d'écoutes bienveillantes, de conseils pédagogiques avisés, de groupes de travail dynamiques, de suivis d'équipe attentifs, ou encore de soutiens juridiques précieux. Une fédération, ce n'est pas une tour d'ivoire : c'est un relais, un appui, une boussole partagée. Et quand la mer est agitée, mieux vaut une boussole fiable.

Ce rapport d'activités n'est pas un simple inventaire. Il est le reflet d'une année d'engagement, d'initiatives, d'ajustements parfois acrobatiques, mais toujours portés par une même idée : donner à chacun les moyens de se reconstruire et de contribuer à la société.

Et si certains hésitent encore à mesurer la valeur de notre action, rappelons-le avec une phrase qui sonne juste, même sans chiffres :

« La formation des stagiaires a un coût, mais elle n'a pas de prix. »

Bonne lecture !

Stéphane Monard

Président d'Aleap

1. ALEAP en 2024

1.1 Photographie

Les membres d'Aleap

Au 31 décembre 2024, la fédération comptait 34 membres à la suite de la cessation d'activités de l'asbl La Toupie et l'adhésion de 3 nouveaux CISP : l'asbl ALISES et l'asbl LA RESSOURCERIE LE CARRE nouvellement agréés en 2024 et l'asbl POINT FUSION – transfert d'une autre fédération du secteur.

Ces 34 asbl, présentes sur tout le territoire wallon représentent 34 CISP¹ qui totalisent 37 filières EFT² et 64 filières DÉFI³ – certains CISP proposant les 2 cadres méthodologiques au sein de leur asbl.

Certains de nos membres sont également centre de formation dans le secteur du numérique et/ou de l'intégration des primo-arrivants : nous affilions ainsi 9 DIGISTART⁴ et 8 ILI⁵.

Ils ont ainsi assuré près de 1.234.200 heures de formation et accompagné 3.290 stagiaires en CISP, ainsi que plusieurs centaines en DIGISTART et ILI dans leur parcours d'intégration, d'insertion sociale et professionnelle et parcours numérique.

Les formations proposées par les CISP se distinguent par leur diversité, aussi bien suivant la méthodologie DÉFI que la méthodologie EFT. Ces programmes incluent des formations dans des domaines variés tels que les métiers du bâtiment, le travail du bois, l'horticulture, les travaux forestiers, les métiers du nettoyage, ainsi que les services aux personnes et à la collectivité. De plus, des formations sont proposées dans les secteurs liés à l'alimentation, tels que le métier de commis de cuisine et la boulangerie. Les stagiaires peuvent également bénéficier de formations en couture, bureautique, informatique, audiovisuel, vente, français langue étrangère, remise à niveau, et citoyenneté, entre autres.

L'assemblée Générale

Composée de représentant-e-s de chacun des centres fédérés chez Aleap, elle s'est réunie 6 fois en 2024 dont une AG thématique. L'AG thématique du 04 octobre, qui s'est déroulée dans les locaux de SAFSB à Frameries, a permis aux travailleur-euse-s des centres de découvrir des outils innovants et ludiques centrés sur le parcours des stagiaires en EFT, en DÉFI mais aussi en ILI ou DIGISTART.

Le Conseil d'Administration

Le CA porte la responsabilité pour l'ensemble de la gestion et de l'administration de la fédération et, à ce titre, il détermine les objectifs et actions dans le cadre des missions de la fédération. Il s'est réuni 8 fois en 2024. Lors des réunions, il a abordé tant des matières liées à l'actualité interne à ALEAP (l'équipe, la GRH, les locaux, les travaux menés pour les membres, l'instruction de la réflexion sur l'élargissement de la fédération, les comptes, etc.) que les matières sectorielles et patronales, afin de baliser et soutenir les mandats de nos représentants dans les instances externes (Interfédération, FESEFA, etc.) et d'instruire des matières externes en vue de leur présentation à l'AG d'ALEAP.

L'équipe

Encore une année avec des modifications dans l'équipe : le départ de Nico Vanbraband après 6 mois chez Aleap, l'engagement de Romain Kariger en juillet et tout doucement le départ définitif de Liliane Lebon vers la pension.

2024 signifiait également la fin du projet PRW et donc la fin des contrats de Véronique Dupont et Audrey Thény – fin de contrat dans le cadre du PRW mais pas fin de contrat avec Aleap.... puisque nous les

¹ Centres d'Insertion SocioProfessionnelle

² Entreprise de Formation par le Travail

³ Démarche de Formation et d'Insertion

⁴ Opérateurs de formation de base au numérique

⁵ Initiative Locale d'Intégration

retrouverons toutes les 2 en 2025 avec quelques réorganisations au niveau des fonctions au sein de l'équipe.

Celle-ci se composait donc, au 31/12/2024, de 7 personnes représentant 6.9 ETP (5.9 MS et les ETP Fonds propres) : Ann Paquet (directrice), Juliette Villez (chargée de missions sectorielles), Liliane Lebon (chargée de missions sectorielles), Marie Ledent (chargée de missions pédagogiques), Françoise Oger (chargée de missions techniques et responsable administrative), Assia Aziz (chargée de missions juridiques) et Romain Kariger (chargé de missions sectorielles).

Liste des membres au 31/12/2024

ACCUEIL ET PROMOTION DES IMMIGRES (DéFI)	ISOCELE (EFT)
ALISES (DéFI)	JEFAR (EFT et DéFI)
APIDES (EFT)	LA HALLE DE HAN (EFT et DéFI)
AVANTI (DéFI)	LA RESSOURCERIE LE CARRE (EFT)
CADRECI (DéFI)	LE BRIC (EFT)
CALIA	LE CODEF (EFT et DéFI)
CAP TERRE (EFT)	LE GERMOIR (EFT)
CENSE EQUI'VOC (DéFI)	L'ESSOR (EFT)
CHARLEMAGNE (EFT)	LE MIROIR VAGABOND (DéFI)
COLLECTIF DES FEMMES (DéFI)	LE PONT (EFT)
CRABE (EFT et DéFI)	MICROBUS (DéFI)
CYNORHODON (EFT)	POINT FUSION (DéFI)
EDIT (DéFI)	QUELQUE CHOSE A FAIRE (EFT)
ESPACES (EFT et DéFI)	RTA (DéFI)
EVA (DéFI)	SAFSB (département : Créaform et Structure) (DéFI)
FORMA (EFT)	SOFFT - ASBL CVFE (DéFI)
GABS (DéFI)	STEP METIERS (EFT et DéFI)



Pour plus de renseignements, nous vous invitons à visiter le site www.aleap.be

1.2 Faits marquants

1.2.1 **Mouvement dans l'équipe**

En cette fin 2024, Liliane Lebon termine sa carrière au sein de l'équipe d'ALEAP. Nous soulignons la richesse de cette collaboration de 4 années durant lesquelles elle a notamment semé des graines que nous aurons à cœur de cultiver, notamment en matière d'Economie sociale et de mutualisation. Ce départ engendrera dès 2025 quelques réorganisations des fonctions en interne à l'équipe afin que les matières portées par Liliane puissent continuer à être prises en main.

Par ailleurs, le projet lié au Plan de relance de la Wallonie, porté chez ALEAP depuis 2 ans par Audrey Thény se termine. Les acquis et perspectives développées durant ce projet ne pouvaient pas être mises au placard simplement parce qu'un projet s'arrête. C'est pourquoi, nous avons déployé les moyens pour pouvoir garder Audrey dans notre équipe dans le cadre des missions pédagogiques dès 2025.

1.2.2 **Accueil et départ de membres**

Cette année, nous avons accueilli 3 nouveaux membres chez ALEAP :

- L'asbl La Ressourcerie Le Carré à Tournai et l'asbl ALISES à Carnière toutes deux nouvellement agréées en tant que CISP à partir du 1^{er} janvier 2024 et ce pour 2 années renouvelables au terme des 2 ans. Ces 2 CISP ont été agréés à raison de 6000 heures chacun.
- L'asbl Point Fusion qui a souhaité quitter son affiliation auprès d'une autre fédération pour rejoindre ALEAP en fin 2024.

Nous avons également vécu le départ d'un membre très ancien, la Toupie à Arlon, qui a connu une faillite en tout début 2024.

De cette situation triste de faillite pour le personnel de l'association, nous avons pu sauver les heures qui été dévolues à l'asbl afin d'une part, grâce à un accord exceptionnel de la ministre Morréale, préserver une part d'activités en province de Luxembourg afin de répondre aux besoins toujours présents sur le territoire malgré la disparition d'un acteur CISP. Parmi ces CISP, un centre d'ALEAP a pu bénéficier de cette réaffectation d'heures, il s'agit du Miroir Vagabond. D'autre part, le solde des heures non attribué à des CISP de la province de Luxembourg, a été réparti entre 3 CISP d'ALEAP qui réalisaient déjà un surnombre important d'heures en regard de leur agrément et des besoins non rencontrés du territoires. Il s'agit de CADRECI, RTA et ISOCELE.

1.2.3 **L'Assemblée thématique et festive**

Le 4 octobre, nous étions 152 à démarrer la journée dans les locaux de SAFSB autour d'un café et des bonnes viennoiseries apportées par Charlemagne.

La thématique du jour « Mon métier de travailleuse et travailleur en CISP » était attendue, les participants se réjouissant d'utiliser, tester, essayer des outils concrets, inspirants, innovants ou ludiques, centrés sur le parcours de formation que vivent nos stagiaires

Ann et Stéphane ont donné le ton avec un discours introductif dynamique et plein d'humour, avant que les participants soient répartis dans les différents ateliers proposés par certains de nos membres (Apides, le Bric, Calia, Cadreci, Charlemagne, Essor, le Gabs, Isocèle, Jefar, Halle de Han, Microbus, Miroir Vagabond, SAFSB, SOFFT et RTA pour ne pas les citer).

Chacun était inscrit à 2 ateliers lui permettant en 2 fois 1h30 d'expérimenter 2 outils et de les débriefer en groupe, les paroles échangées étant récoltées pour rédiger le recueil de pratiques actuellement disponible sur le site d'Aleap : <https://aleap.be/evenements-chez-aleap/>

Chacun a également reçu un carnet reprenant les différentes étapes d'un parcours stagiaires et une brève description de tous les ateliers présentés aujourd'hui dans lequel il a pu consigner ses notes personnelles.

Le temps de midi a rassemblé les participants autour d'un repas



buffet concocté par une équipe de stagiaires de la filière EFT Restauration - Horeca de l'AID Hainaut Centre.

Au moment du dessert, ceux qui avaient envie d'en savoir plus sur un atelier qu'ils n'avaient pas suivi ont eu l'occasion d'échanger avec les animatrices et animateurs de ceux-ci dans un espace dédié

sous la forme d'un parcours libre.

Le soleil étant de la partie, certains se sont installés dehors pour en profiter. Les discussions étaient animées et l'ambiance détendue. Chacun est rentré content, riche des échanges et des découvertes.

Une belle journée, encore une fois.

1.2.4 Projets spécifiques : Climate Voices et Pro Vélo

Climate Voices

2024 a vu se finaliser le projet « Les métiers au service du vivant » financé par la Wallonie (SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement) et porté par l'UNamur avec Climate Voices et Aleap.

Ce projet avait pour objectif principal de mobiliser les élèves et les enseignants d'écoles secondaires techniques et professionnelles et les stagiaires et les équipes pédagogiques des CISP aux enjeux du climat et de la protection du vivant en lien avec leur (futur) métier

6 de nos membres avaient rejoint l'aventure : Apides, Cadreci, Codef, Espaces, HDH, SAFSB



Vélo CISP

Ce projet pilote rentré au Cabinet Morreale et au Cabinet Henri en partenariat avec ProVélo concernait 6 CISP pilotes qui avaient accepté de rentrer dans l'aventure : Step Métiers, le Codef, Charlemagne, Apides, Cadreci et Espaces.

L'idée était d'utiliser le vélo en CISP comme porte d'entrée au travail sur la mobilité sur différents axes.

Bien qu'accepté ce projet n'a finalement pas pu voir le jour à la suite d'une erreur administrative qui n'a pas pu être récupérée en fin de législature précédente. Nous le gardons cependant dans un tiroir, espérant le ressortir dans des temps plus favorables à ce type de démarche.

1.2.5 Création d'un outil de gestion « OSILI »

« OSILI » pour Outil de Support administratif aux ILI - Forte de son expérience avec le GSAO pour les CISP ALEAP a développé un outil de gestion administrative des apprenants dans le cadre des actions ILI. Nous avons pu ainsi proposer une première version de l'outil à nos membres mais aussi aux membres de toutes les autres fédérations de ILI. C'est ainsi que les membres de la fédération RISOME et un membre de la fédération CAIPS ont également bénéficié d'un accompagnement d'ALEAP à l'implémentation de ce nouvel outil en 2024. Avec l'évolution de la législation, il devra connaître une évolution en 2025.

1.2.6 Réagrément CISP pour 3 membres et agrément de plusieurs membres ILI et DIGISTART

Cette année 2024 a connu son lot de réagréments dans le cadre de différents secteurs pour lesquelles ALEAP développe des activités dans le cadre de ses missions de fédérations.

Du côté des CISP, alors que la plupart des centres du secteur ont connu un réagrément en 2023, quelques CISP sont « décalés » par rapport à cette grande masse. C'est ainsi qu'ALEAP a accompagné 3 de ces membres dans le cadre de la procédure de réagrément CISP 2024-2030. Il s'agit du CRABE, de CEV et de CAP Terre.

Du côté des DIGISTART, 9 membres d'ALEAP ont déposé et obtenu en 2024 un agrément dans le cadre des missions DIGISTART visant à développer des formations de base au numérique dans le but de réduction de la fracture numérique parmi le public le plus défavorisé. Il s'agit d'API, CADRECI, EDIT, Le CODEF, Collectif des femmes, CVFE-SOFFT, MICROBUS, QCAF et SAFSB.

La mise en œuvre de ce nouvel agrément de 2 ans pour les nouveaux opérateurs et de 6 ans pour les anciens qui exerçaient déjà une activité en PMTIC avant la réforme de la législation, n'a pas été une sinécure. En effet, les Arrêtés d'agrément arrivés seulement en mars ont laissés les opérateurs dans l'incertitude quant au démarrage de leur activité dans ce nouveau cadre. Par ailleurs, toute l'année de mise en œuvre a été émaillée de difficultés qui n'ont pas rendu facile la réalisation des prestations par les acteurs : incertitude jusqu'à l'été par rapport à la possibilité que les stagiaires soient couverts par un contrat de formation professionnelle du Forem, longue attente de mise en œuvre, par le SPW à destination des opérateurs, de fiches techniques, qui aujourd'hui encore ne sont pas toujours claires et compréhensibles, et last but not least, attente des premiers financements. En effet, fin 2024 les opérateurs DIGISTART n'avaient toujours pas reçu la première avance de subvention qui aurait dû pourtant arriver dès mars 2024.

Du côté des ILI, une grande réforme étant en préparation pour début 2025, plusieurs membres d'ALEAP qui étaient dans les conditions pour demander un agrément dans le cadre de l'ancienne législation avant le passage aux nouvelles normes, l'ont fait. C'est ainsi qu'ALEAP a accompagné plusieurs d'entre-eux dans ces démarches ou dans d'autres qui pouvaient les préparer aux activités telles qu'elles seraient attendues dès 2025. C'est ainsi qu'à côté de ses accompagnements individuels, nous avons réalisés plusieurs moments d'informations et d'accompagnements collectifs autour de la nouvelle législation.

Chez ALEAP, les membres ILI agréés ou sous appel à projet sont : API, CADRECI, EVA, ISOCELE, JEFAR, MIROIR VAGABOND, SAFSB et STEP METIERS.

1.2.7 Concertation sociale

En 2024, la concertation sociale aura été intense chez ALEAP puisque la convention collective d'entreprise « délégation syndicale intercentres » signée en 2006 a été au cœur de concertations parfois âpres avec les organisations syndicales sur le territoire du Hainaut. Ces discussions ont finalement conduit à un protocole d'accord en juin autour de la nomination temporaire d'une déléguée syndicale au Germeoir pour les membres signataires de la CCT sur Charleroi. Ce protocole d'accord a également identifié un processus de concertation à mener d'ici juin 2025 pour revoir la CCT d'ALEAP.

1.2.8 Elections fédérales, régionales et européennes

2024 a aussi été une année exceptionnelle au niveau électoral. En effet, cette année, les citoyens belges ont voté à la fois pour élire leurs représentants à l'Europe, à l'Etat fédéral et à la Région Wallonne.

Dans le cadre de ces 3 moments électoraux qui se dérouleront le 9 juin 2024, ALEAP a mené plusieurs actions permettant à la fois de rédiger un mémorandum identifiant les principales revendications des secteurs qu'elle représente à travers ses membres, de le présenter à plusieurs candidats de 5 partis démocratiques (MR, Les Engagés, le PS, Ecolo et le PTB). ALEAP a par ailleurs participé activement à alimenter le mémorandum CISP pour l'Interfédé en travaillant à la rédaction de fiches politiques qui visaient à approfondir les thèmes prioritaires du mémorandum de l'Interfédé.

1.2.9 Travail sur « Être membre d'Aleap »

Dans le cadre de son plan d'actions 2023-2025, validé par l'Assemblée générale du 6 décembre 2022, ALEAP a engagé une réflexion autour de la réaffirmation de ses objectifs fondateurs et de ses valeurs. Ce travail s'inscrit dans un contexte en évolution : arrivée de nouveaux représentants, de nouveaux collaborateurs, mais aussi changements politiques majeurs aux niveaux wallon et fédéral pour les années à venir.

Afin de mieux ancrer notre histoire commune et de renforcer le lien avec nos membres, nous avons lancé fin 2024 un chantier collectif ambitieux. Ensemble, nous avons commencé à (re)construire le récit d'ALEAP, à redéfinir le sens de notre affiliation et à valoriser les différents secteurs que nous portons. Nous vous invitons à découvrir bientôt les fruits de ce travail et à vous approprier, à votre tour, cette dynamique renouvelée !

2 Missions ANTICIPER – DEFENDRE – REPRESENTER

2.1 Représenter et défendre nos membres CISP, DIGISTART et ILI au sein de diverses instances et lieux de concertation

Représenter et défendre nos membres dans différents lieux où nous pouvons porter les positions de la fédération fait partie des missions définies d’ALEAP. C’est ainsi que cette année, nous avons participé, tant sur les axes CISP, qu’ILI, DIGISTART et de l’Economie Sociale, à divers lieux où les positions des membres d’ALEAP dans ces matières peuvent être défendues.

Dans le cadre des CISP, nous portons mandat au sein des instances de l’Interfédération et y participons à, ou animons, divers groupes. Nous avons notamment, lors de l’AG, des 16 réunions du Conseil d’Administration ou conseils d’administrations extraordinaires, des groupes de travail politiques et des 3 CA pédagogiques représenté et défendu les positions d’ALEAP sur les diverses matières traitées au sein de ces instances et concernant les CISP ou les DIGISTART.

Dans le cadre de la représentation autour des matières sectorielles au sein de l’Interfédération, ALEAP portait cette année un mandat de Présidence.

Cette Présidence a été très importante et prégnante puisqu’au-delà de se dérouler dans le cadre d’une année électorale, elle portait également tout un processus de réforme en profondeur de la gouvernance de l’Interfédé. Ce processus a conduit le CA de l’Interfédé à se réunir à plusieurs reprises autour de cette réforme, notamment avec un accompagnateur externe « l’ours bleu » qui guidait l’ensemble du processus qui devait atterrir en toute fin d’année sur le cadre principal en vue d’être présenté aux équipes en début 2025

Par ailleurs, ALEAP s’est aussi impliquée dans de multiples mandats pour compte de tous, travaux, GT et réflexions au sein de l’Interfédération tels que :

- La rédaction du mémorandum du secteur CISP et la rédaction des fiches y liées.
- La rédaction de la position de l’Interfédération en matière de gouvernance et de mise à disposition du personnel au sein des Carrefours des métiers.
- La participation à divers GT (politique, communication, pédagogique, juridique, analyses et études, numérique, orientation, validation des compétences, etc.), comités de copilotage (COCOPIIL) dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (référentiel, renforcement des compétences et qualité) et instances (outre le Conseils d’Administration et Conseil d’Administration pédagogique : comités de rédaction de *L’essor*, réunions/GT avec le Forem, etc.).
- La participation au GT communication de l’Interfédé et au comité de rédaction de la revue *l’Essor*, où ALEAP a pu participer et relayer activement les diverses actions de communication sectorielles déployées par l’Interfédé.
- La question des matières DIGISTART où ALEAP agit en binôme avec CAIPS et Louise Nikolic du staff IF pour le compte de l’Interfédé.

Le large soutien que nous apportons à nos CISP, notamment via la mission 1 du Décret CISP qui nous est déléguée par l’Interfédération, nous permet d’exemplifier nos positions lorsqu’il s’agit de les argumenter et de remettre nos avis au sein de diverses instances. Ce soutien est mis en œuvre notamment via :

- L’organisation de réunions et groupes de travail sur des thèmes variés tels que la gestion des stagiaires, l’implémentation de nouvelles législations, les problématiques pédagogiques, etc, via nos GT sociopédagogiques, GT 20 ans (directions), GT mobilité, GT EFT, GT ILI, GT DIGISTART ;
- Le partage d’outils et de pratiques à travers des formations spécifiques (« Référentiels ») ou des accompagnements spécifiques de membres (mise en œuvre de leur nouvel agrément pour les CISP, rédactions de dossiers d’agrément pour les DIGISTART et des ILI, accompagnement d’équipes sur des axes pédagogiques, administratifs ou financiers, soutien à la rédaction de dossiers, à la gestion des stagiaires, à l’innovation et l’implémentation de nouveaux projets, etc.) ;
- La diffusion d’une newsletter générale et d’une newsletter pédagogique faisant la part belle à l’actualité politique, pédagogique ou juridique ;

- Un appui au quotidien pour répondre aux nombreuses interpellations des centres : conseils, informations, accompagnements ;
- Des visites sur le terrain pour un accompagnement individualisé et spécifique ;
- La rédaction de notes circonstanciées sur tout sujet relatif à l'activité des CISP, DIGISTART ILI et Economie Sociale ;
- La mise en place de formations et d'animations ;
- L'opérationnalisation de projets particuliers d'accompagnements des membres (« les métiers du vivant, des projets spécifiques du PRW pour les filières parcs et jardins des membres d'ALEAP, la création d'outils pédagogiques, notamment un guide de l'orientation)

Les questions de mobilité de nos publics constituant une thématique prioritaire pour nos membres, nous participons également activement depuis son démarrage au Consortium mobilité, animé par CAIPS, et qui réunit des acteurs divers pour lesquels la mobilité des publics précarisés doit être prise en compte dans toutes les politiques. C'est ainsi que cette concertation d'acteurs s'est réunie autour de la rédaction du mémorandum mobilité pour les publics fragilisés et autour des questions de l'apprentissage de la conduite pour ces mêmes publics.

Concernant la représentation des ILI, des réunions au sein de ce secteur se sont tenues régulièrement et ont réuni les diverses fédérations patronales et sectorielles impliquées. Les sujets abordés étaient liés tant aux aspects sectoriels (particulièrement la réforme de la législation de l'Action sociale – Décret et AGW – qui a alimenté les travaux des fédérations d'ILI tout au long de 2024) qu'aux aspects patronaux (au sein de la FESEFA, notamment concernant les Accords du Non-Marchand).

Par ailleurs, c'est dans ce cadre également qu'ALEAP a participé à la création de la COFI (concertation des fédérations d'ILI) qui réunit les différentes fédérations qui affiliées des acteurs de l'Intégration en Wallonie : ALEAP, CAIPS, RISOME, la FDSS, La CODEF. Cette concertation vise à coordonner les accompagnements, analyse, avis et représentations dans le cadre de ce secteur

Dans le cadre de la concertation sociale et de la représentation autour des matières patronales au sein de la FESEFA, ALEAP a représenté et soutenu ses membres sur de nombreuses thématiques, dont notamment les Accords du Non-Marchand.

En 2024, ALEAP a participé aux différentes réunions du conseil d'Administration de la FESEFA et ou de la chambre ISP. Les différentes thématiques abordées ont été :

- L'application des accords du non-marchand 2021-2024 ;
- La conclusion de conventions collectives de travail ;
- Le suivi des travaux du Fonds 4S, Fonds Maribel, commission paritaire 329.02 ;
- L'impact des mesures prises dans les conclaves budgétaires (fédéral et régions) ;
- L'impact de la crise économique sur les activités des associations ;
- Les actualités sectorielles.

En 2024 ALEAP a aussi accompagné plusieurs de ses membres au dépôt d'une candidature à l'obtention de postes Maribel social. Nous avons aussi accompagné l'asbl Monceau-Fontaines, non membre d'ALEAP, à la rédaction de ce dossier

ALEAP avec l'appui de la FESEFA et particulièrement de son juriste, Matthias, a commencé les concertations autour de la réécriture de la CCT d'entreprise « délégation inter-centres

Dans le cadre de l'économie sociale, Aleap a assuré une participation active à différents GT de Concertes dont un groupe spécifiquement dédié à la mise en conformité des statuts avec le CSA et à la gouvernance de ConcertES, ainsi qu'à un GT qui vise à redéfinir la Vision et les missions de ConcertES. Nous nous sommes également impliqués au sein du GT communication qui a piloté en 2024 deux importantes campagnes de notoriété de l'économie sociale, et particulièrement la campagne « l'ES dans ma commune » à destination des nouveaux élus locaux.

Sur cet axe de l'économie sociale, ALEAP représente également les CISP au sein du COSTRA (comité stratégique) du FOREM pour l'Interfédé.

Enfin, ALEAP est suppléante de l'UNESSA au sein du CWES (conseil Wallon de l'Economie sociale). Dans ce cadre ALEAP a travaillé étroitement avec ConcertES à la réforme de la législation sur les articles 60 et les modalités d'octroi aux employeurs, notamment de l'ES.

2.2 Construire des positionnements au sein d'ALEAP

2.2.1 GT veille politique d'ALEAP

Outre le Conseil d'Administration et les AG, ALEAP a constitué de longue date un lieu spécifique d'instruction de dossiers et de positionnements, il s'agit du GT « **Veille politique** ».

Ce groupe de travail a pour but d'aider la fédération à devenir davantage proactive, en examinant les questions d'aujourd'hui pour les stagiaires de demain, de réfléchir aux enjeux qui se profilent à l'horizon et partant de là, de proposer les actions appropriées à mener collectivement. Il se réunit donc à des périodes bien précises dans le but d'analyser, de préparer et de proposer des notes d'orientation politique à débattre et valider lors des AG réunissant les membres. Il se réunit notamment aussi en amont des élections régionales et fédérales pour construire le mémorandum d'ALEAP et en aval pour analyser la déclaration de politique régionale.

Ce GT est composé depuis 2022 de 3 membres de l'AG (Isabelle Botman, Véronique Herrent et Eric Paquet), 3 administrateurs (Frédéric Andrien, Olivier Deviviers et Stéphane Monard) et 2 membres de l'équipe (Ann Paquet et Juliette Villez).

Fédérant depuis 2022 des associations agréées CISP, DIGISTART, ILI ainsi que des ASBL d'économie sociale, ALEAP a travaillé en amont des élections, via ce GT, à des **contributions pour le secteur de l'insertion socioprofessionnelle, de l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère, à l'économie sociale, au numérique ou encore à la mobilité**.

Ces contributions ont permis de rédiger le mémorandum spécifique d'ALEAP pour les secteurs qu'il représente. Les membres du GT se sont également partagés les temps de présentation du mémorandum d'Aleap⁶ auprès de représentants de 5 partis démocratiques dans le cadre des élections en Wallonie.

Aussi, dans le cadre de ces travaux et contributions, nous avons travaillé avec le secteur des CISP via l'Interfédération, l'intégration avec les CRI et les ILI, ConcertES, le Consortium mobilité, etc. Début 2024, le GT veille politique a continué à travailler à des fiches techniques transversales et spécifiques émanant du mémorandum sectoriel CISP en vue de la table ronde politique organisée par l'Interfédération des CISP du 14 mars 2024⁷. Chaque fédération a rédigé 2 à 3 fiches, soit seule soit en collaboration avec une autre fédération ou l'IF. ALEAP a contribué aux fiches : « Stagiaires » et « Paysage institutionnel de la formation et l'accompagnement » avec l'IF ; « Emplois d'insertion » avec AID. Les autres thématiques traitées sont : accompagnement psychosocial, financement des CISP, mobilité inclusive, numérique, paysage et les acteurs de la formation et de l'insertion, positionnement CISP (action sociale versus emploi/formation professionnelle) et éléments pédagogiques : VDC, label qualité, formation des travailleurs, FormaForm.

Le GT a continué de travailler après la mise en place du Gouvernement wallon et du Gouvernement fédéral. Plus précisément, au niveau de l'IF, 4 GT (pilotes chacun par une des fédérations) ont été mis en place : GT indicateurs, GT financement, GT enjeux « EFT, alternance et autres filières » (pilote par ALEAP), GT Digistart. ALEAP a pris part à chacun des GT.

2024 a encore été une année riche de débats avec pas moins de 6 réunions du GT « veille politique » :

- Janvier : Travail sur les fiches techniques de l'IF
- Juillet : Présentation et échange sur la DPR 2024-2029
- Août : Mise en œuvre de GT au sein de l'IF pour être force de propositions
- Septembre (2 fois) :

⁶ Le mémorandum est disponible via ce lien :

https://aleap.be/documents/public/aleap/ALEAP_Contributions_2024_de_la_federation_MEMORANDUM.pdf

⁷ Le mémorandum est disponible via ce lien : <https://www.interfede.be/memorandum-2024-2029/>

- Travaux pour construire les orientations d’ALEAP dans les GT de l’IF
- Retour sur les GT de l’IF
- Décembre :
 - Présentation et échanges sur les diverses notes autour des réformes du paysage de la formation
 - Présentation et échanges sur les projets d’arrêtés du budget wallon 2025

A la vue des nombreuses thématiques abordées et notamment des informations pessimistes aussi bien sur le plan financier que politique pour les divers secteurs, fin 2024, ALEAP à la demande de l’AG, a décidé d’élargir son GT et de le renommer « GT veille politique élargi de crise ». La nouvelle composition du GT est : Véronique Herrant (le Bric), Stéphane Monard (Apides), Frédéric Andrien (Jefar), Isabelle Botman (Cadreci), Olivier Deviviers (SAFSB), Eric Paquet (Espaces), Juliette et Ann (ALEAP), Elise Jacquemin (le Miroir Vagabond), Hugues Delvaux (l’Essor), Philippe Bovy (Isocèle), Laurie Cuelenaere (Cap Terre), Jean-Luc Breda (Forma), Virginie Detienne (Le Crabe), Myriam Van Migem (le Codef), Audrey (ALEAP).

Les réunions de ce GT élargi débuteront dès janvier 2025.

2.3 Représenter dans des lieux spécifiques

2.3.1 La reconnaissance des acquis de formation en CISP

Pour rappel, entre 2019 et 2021, le SPW Emploi-Formation et l’Interfédération ont participé au projet PARS (Programme d’Appui à la Réforme Structurelle) développé grâce au soutien de la Commission Européenne et de l’OCDE, dans le but d’améliorer la reconnaissance des acquis d’apprentissage en CISP pour les personnes peu scolarisées. L’objectif du projet était de faciliter l’insertion socioprofessionnelle de ces publics et de favoriser les passerelles avec d’autres opérateurs.

Sur base du rapport final, le Gouvernement wallon a inclus dans son Plan de Relance pour la Wallonie (PRW) différentes activités dans le cadre d’un nouveau projet intitulé « Reconnaissance des acquis de formation en CISP ». Ces travaux sont menés via l’Interfédération et les fédérations, en concertation avec le Cabinet de la Ministre Morreale et le SPW.

Le projet comporte trois axes : le développement de la démarche référentielle, le parcours de renforcement des compétences des stagiaires (via notamment la validation des compétences) et l’élaboration d’un Label qualité pertinent au sein du secteur CISP.

Dans ce cadre, ALEAP a, cette année encore, participé tant aux travaux au sein de l’Interfédération qu’à l’accompagnement de ses membres sur ces matières.

ALEAP a également soutenu ses membres pour les représenter auprès du SPW tant sur le suivi des subventions que sur le suivi des dossiers à rentrer.

2.3.2 La vie du CRE

Pour rappel, afin de permettre à l’ensemble des fédérations de s’impliquer dans ce rôle, le CA de l’Interfédération a décidé de passer à un mandat tournant et gratuit, la fédération assumant la Présidence ou la Vice-Présidence, ne portant pas le mandat cette année-là.

En 2024, ce mandat a été porté par Salima Amjahad de AID.

ALEAP, via Marie Ledent, a participé au Comité comme les autres représentants des autres fédérations. Les éditos ont été rédigés par Fred Andrien, directeur de Jefar, vice-président d’ALEAP, qui était le Président de l’Interfédé en 2024.

4 nouveaux n° sont parus cette année :

- N°107 - Les CISP : moteurs locaux
- N°108 - Formation des (ex) détenus : sur le chemin de la réinsertion
- N°109 - Programme de formation et d’accompagnement 2024-2025
- N°110 - La reconnaissance des acquis : un enjeu essentiel

2.3.3 L'orientation en CISP

Dans le Plan de Relance, une fiche liée à l'activité d'orientation a également été initiée en vue d'appuyer et de renforcer l'implication de l'Interfédération dans le cadre du dispositif d'orientation tout au long de la vie.

La mise en œuvre du dispositif d'orientation tout au long de la vie (OTLAV) a été approuvée par le Gouvernement wallon en décembre 2022.

Les objectifs poursuivis visent prioritairement une meilleure visibilité de l'orientation et une offre de service cohérente et de qualité.

ALEAP reste attentive à cette question de l'Orientation, tout en rappelant l'importance de différencier métier de l'orientation généraliste et métier de l'orientation spécifique pour des personnes particulièrement fragilisées sur le marché de l'emploi.

2.3.4 Formation à l'Interfédération

Une des missions de l'Interfédération (mission 5) est de « coordonner l'offre et les besoins de formation du personnel des centres et du personnel affecté dans le cadre du dispositif CdM ». La formation continuée des travailleurs du secteur est un enjeu essentiel comprenant de nombreux défis dans des matières aussi variées que : connaissance du secteur, outiller les équipes pour accompagner socialement et pédagogiquement les stagiaires, acquérir des compétences techniques notamment en EFT ou pour de la transition écologique et numérique, renforcer le personnel travaillant à l'orientation, etc.

Pour tenter d'y répondre, l'Interfédération propose divers types d'actions : sessions de formation, Matinales, Groupes d'échanges de pratiques (GEP) sur des thématiques spécifiques, partenariats ainsi que le développement et/ou le relais de ressources pédagogiques. Les fédérations peuvent aussi accompagner directement les centres, en bonne articulation avec l'Interfédération.

Au niveau de **la formation des formateurs**, ALEAP anime deux sessions :

- « CISP QUESAKO ? » (Une première session : 1^{er} et 8 février ; une seconde session : 11 et 19 juin), dont l'objectif est de faire découvrir le secteur à de nouveaux travailleurs ou de donner l'opportunité de se remettre à jour pour les personnes travaillant déjà dans le secteur depuis quelques années.

Les thématiques abordées : contexte, histoire, cadre légal, pédagogie, public, structuration du secteur et des ressources qu'il propose, dont l'offre de formation continuée de l'Interfédération.

Cette formation se donne en co-animation avec AID depuis 2022.

Dans le cadre de cette formation, ALEAP a également participé à la création d'une déclinaison digitale qui a abouti sous la forme d'un « escape game » disponible sur la plateforme de formation digitale de l'Interfédération en 2024.

- « Les statuts des stagiaires » (12 et 19 mars), dont l'objectif est de pouvoir accompagner l'entrée en formation des candidats-stagiaires via la connaissance des conditions d'éligibilité CISP ainsi que des droits sociaux avant, pendant et après la formation. Sont aussi abordés : les obligations d'un parcours de formation CISP, RGPD et échanges d'informations, etc.

Au niveau du **GEP Mobilité** qu'Aleap et CAIPS coaniment à l'Interfédéré dans le but de constituer progressivement la boîte à outil du conseiller mobilité insertion autour des propositions des participants, 3 rencontres ont été organisées en 2024 et ont permis de :

- Adapter des outils « diagnostic » et « plan d'actions mobilité »
- Expérimenter la démarche des marches exploratoires
- Travailler sur le cadastre des solutions de mobilité
- Tester des outils autour de la mobilité en voiture et de l'acquisition d'un véhicule

Concernant les **EFT**, à la suite de la coanimation par Aleap d'une réflexion avec quelques directeurs et directrices d'EFT sur la manière de renforcer la formation des formateurs et formatrices en EFT, il avait été décidé fin 2023 de mener un travail sur la « définition » de la « formation par le travail » en s'appuyant sur les ressources/écrits produits par le secteur depuis sa création » (extrait du Rapport d'activité IF 2023). Ce travail a été mis sur pause en 2024 au vu du contexte et de la réorganisation de l'Interfédé. En revanche, nous avons creusé avec cette dernière, la possibilité de mettre en place une formation en didactique professionnelle. La poursuite de ce processus formatif a lui aussi été mis sur pause notamment à cause de son coût.

Enfin, le **GEP « Orientation »** tel que coanimé par Aleap et l'Interfédé en 2022 et 2023 a été mis en pause en 2024 pour permettre à l'Interfédé d'organiser une série de rencontres ponctuelles sur un outil ou une thématique spécifique. Par ailleurs, dans le cadre d'un appel d'offre de l'Interfédé visant à soutenir la montée en compétences des équipes pédagogiques actives en **CISP ORIENTATION**, nous avons construit avec Cadreci, Espaces et SAFSB un **recueil de ressources** visant à soutenir les équipes dans leur pratique au quotidien : méthodes et outils regroupés par thématiques, balises du métier, cadre déontologique, points d'attention. Une manière de permettre aux collègues nouvellement arrivés dans le secteur de bénéficier de l'expertise des plus anciens et de se renforcer les uns les autres entre pairs. Ce support a été construit sur base des 3 rencontres thématiques organisées dans chacun des centres pilote entre mi-novembre et mi-décembre. Le travail finalisé au 31 décembre a abouti sa mise en ligne sur le site d'Aleap⁸. Cette première version a pour objet d'être ajustée régulièrement. Le travail ainsi commencé sera prolongé dans le cadre d'un GT ORI qu'Aleap va lancer en 2025 à destination de ses membres.

2.4 ILI

2.4.1 Concertations des fédérations

Depuis plusieurs années déjà, les fédérations ILI (ALEAP, CAIPS, la Codef, COPILI, FDSS et Risome) et le DISCRI se réunissent régulièrement. Ces réunions permettent d'aborder aussi bien des questions patronales (ANM, représentation, ...) que sectorielles (agrément, AAP, subvention, réforme du secteur, etc.).

2.4.1.1 Réforme du secteur de l'Intégration

En 2024 comme en 2023, les rencontres visent à poursuivre les travaux menés dans le cadre de la réforme de la législation ILI qui est demandée depuis de nombreuses années. Dès 2022, des GT composés de 3 à 5 personnes issues des fédérations sectorielles et de l'Administration ont été organisés autour de 8 thématiques : FLE, citoyenneté, accompagnement juridique et social, interculturalité, MENA, Ethnopsy, parcours d'intégration et financement. ALEAP avait alors pris part aux GT « citoyenneté » et « interculturalité ». A regret, aucun GT n'a été mis en place autour de la thématique « Interprétariat » ni du « Guide Des dépenses Eligibles - GDE », l'Administration et le Cabinet justifiant ce choix pour le GDE par la nécessité d'une concertation de l'ensemble du secteur action sociale. Enfin, le GT « financement » n'a pas permis d'aboutir à des évolutions et changements pertinents. Les échanges dans les GT avaient fait l'objet d'aller-retours avec les 8 membres ILI d'ALEAP.

2023 était l'année de l'accélération des discussions pour la réforme, 2024 voit enfin son atterrissage. De fait fin 2022, les fédérations sectorielles ILI et l'Administration ont pu exposer à la représentante du Cabinet Morreale les résultats et synthèses des divers GT. A partir de là, les diverses versions de la réforme du CWASS (Décret) et du CRWASS (Arrêté) ont été travaillées par le Cabinet et l'Administration et votées par le Gouvernement wallon. Retenons que les premières lectures s'écartant trop des discussions préalables et mettant, pour l'avenir, les opérateurs en position très incertaine, le secteur avait réagi via une note commune et communiquée à divers partenaires dont le Cabinet et l'Administration. Cette note

⁸ Ce recueil de ressources est accessible via ce lien :

https://aleap.be/documents/public/REPertoire_OUTILS_ORIENTATION.pdf

comprenant de nombreux éléments constructifs a permis de relancer les échanges et d'apporter des modifications substantielles aux textes.

Retenons quelques dates en 2024 pour la réforme :

- Mars : 3^{ème} lecture du CWASS est adoptée
- Juin : 3^{ème} lecture du CRWASS est adoptée en dernière minute avant les élections wallonnes
- Octobre : rencontre secteur – nouveau Cabinet - administration : financement 2025, mise en œuvre de la réforme, circulaire, année de transition 2025, etc.
- Novembre : rencontre secteur - Cabinet - administration : financement 2025, mise en œuvre de la réforme, circulaire, année de transition 2025, etc.
- Décembre : rencontre secteur - Cabinet - administration : financement 2025, mise en œuvre de la réforme, circulaire, année de transition 2025, etc.
- Au 1^{er} janvier 2025, la réforme du secteur entrera en vigueur.

Au total, ce ne sont pas moins de 10 réunions qui se sont tenues entre les fédérations ILI et le Discri, principalement au sujet de la réforme.

Entre ces réunions, les fédérations ont travaillé et proposé à de nombreuses reprises au Cabinet et à l'administration :

- De disposer d'informations précises sur l'enveloppe budgétaire 2025 pour l'intégration et notamment, les ILI ;
- De planifier un phasing out pour l'année transitoire 2025 (dernière année où l'AAP ILI sera lancé) ;
- Des propositions de modifications pour l'AAP 2025, le nouveau dossier d'agrément, la circulaire, les fichiers de présence, etc. ;
- Un modèle de convention partenariale entre ILI ;
- Des simplifications du fichier de décompte justificatif financier ILI ;
- De communiquer clairement aux ILI ;
- Etc.

Néanmoins peu de propositions ont trouvé un écho. Les fédérations ont aussi proposé de créer un GT technique afin de travailler avec l'administration aux modifications des fichiers existants, sans réponse à ce jour.

Enfin, nous participons au Conseil d'Administration de la FESEFA où nous avons à cœur de défendre nos secteurs mais aussi de construire petit à petit le secteur des ILI.

Il s'agira de rester attentifs en 2025 et en 2026 à la mise en œuvre de ce nouveau cadre légal et à ce que les ILI puissent continuer à réaliser leurs missions dans un cadre serein et des plus sécurisant, aussi bien au niveau légal, juridique que financier.

2.4.1.2 Nouveau Ministre de l'Action sociale

Dès la mise en place du nouveau ministre de l'Action sociale, Yves Coppieters, le secteur l'a interpellé quant aux Arrêtés de financement des opérateurs agréés et appels à projets 2024. De fait, à la toute fin de la législature de la Ministre Morreale, les opérateurs ILI faisaient état de l'incertitude quant à la signature et l'envoi des décisions pour les AAP 2024 et des financements liés ainsi que de la réception des arrêtés de financements pour les ILI déjà agréées. Le nouveau Ministre a été très réactif et les opérateurs ont reçu enfin en septembre les documents leur permettant de connaître le volume d'activités à réaliser et le financement.

Cette situation a créé de grandes tensions à divers niveaux : entre les opérateurs, entre les opérateurs et les fédérations, entre les fédérations, avec l'administration et le Cabinet de la Ministre Morreale. Cela a eu des répercussions lors des réunions sectorielles du second semestre 2024. Gageons que 2025 soit une année plus apaisée sur le plan de la concertation et que les décisions et les financements arrivent bien plus rapidement.

2.4.1.3 Événement sectoriel « Quel avenir pour les politiques régionales d'intégration après 2024 »

En 2023, le secteur de l'intégration rédige le premier mémorandum commun en vue des élections régionales⁹. C'est dans cette continuité et à l'approche des élections régionales de juin 2024 que le secteur a organisé le 9 février 2024 une après-midi pour le présenter en deux temps :

- La présentation d'une recherche "Migrant voices" mettant en lumière les plus-values du parcours d'intégration wallon sur les projets de vie des bénéficiaires par les chercheurs Antoine ROBLAIN (ULB) et Emanuele POLITI (KUL) ;
- Débats politiques en présence des représentant.es de 6 partis wallons (PTB, PS, Ecolo, DéFI, les Engagés et MR) autour de la vision politique humaine et cohérente, de l'accès des personnes étrangères aux droits fondamentaux et le renforcement du secteur.



Ce mémorandum et cette après-midi ont permis à l'ensemble du secteur de se rassembler et de porter d'une voix commune tous les enjeux pour les publics accompagnés et formés et de rendre plus visibles l'intégration en Wallonie et toutes thématiques y liées.

2.4.1.4 Création de la COFI – coupole de fédérations d'ILI

Face à la demande pressante qu'il y ait une représentation claire du secteur faite par l'ancien cabinet, suite à la demande aussi des CRI que nous nous structurions, 3 fédérations qui se connaissent bien de par leur histoire dans le secteur de l'ISP (RISOME by AID, CAIPS et ALEAP) ont commencé à se réunir en 2024 pour jeter sur le métier les bases d'une coupole représentative des ILI. Rapidement, la Fédération des Services Sociaux (FDSS) et la Codef ont été invitées à s'associer aux travaux et réflexions sur la création de cette « coupole de fédés ».

Ceci n'a pu s'opérer que dans une réelle volonté d'ouverture, de dialogue, de confiance et de concertation. C'est dans cet esprit que la « COFI » (Concertation des Fédérations d'Initiatives locales d'intégration) se réunit régulièrement pour :

- Préparer les rencontres avec l'administration et le Cabinet ;
- Travailler à la représentation du secteur des ILI, qu'elles soient fédérées ou non ;
- Travailler à l'amélioration administration, financière, etc. des ILI ;
- Etc.

Les 5 fédérations ont rédigé et signé une charte et une déclaration de missions pour la COFI

La COFI se réunit également avec le COPILI, réseau d'ILI, pour construire quand cela est possible des positions communes.

En 2025, de nombreux chantiers seront suivis et lancés encore par ALEAP et la COFI : l'AAP 2025, relancer des GT techniques avec l'administration, organiser une visite de terrain en présence du Ministre Coppieters, rencontrer des député.es wallons, mise en place de l'observatoire de l'intégration en Wallonie, etc.

2.5 DIGISTART

ALEAP en binôme avec CAIPS porte les questions DIGISTART pour le compte de l'Interfédé.

En toute fin 2023, une décision d'agrément 84 opérateurs (dont 54 CISP qui ont maintenant aussi un agrément DIGISTART) dès janvier 2024 est tombée.

⁹ Le mémorandum est disponible sur notre site : <https://aleap.be/documents/public/Memorandum-regional-integration-2024.pdf>

La mise en application de la nouvelle législation n'a pas manqué son lot de surprises en 2024. En effet, au-delà de la notification tardive des agréments en mars 2024, de nombreuses adaptations ont dû être réalisées sur le plan administratif. Nous avons travaillé avec le SPW pour adapter les différents documents administratifs (fiche de présence, attestation de suivi...) à la nouvelle législation. Des échanges ont eu lieu avec le Forem concernant les modalités de la mise en œuvre de la réforme Digistart, et notamment l'éligibilité des différentes catégories de stagiaires au contrat F70bis.

Et enfin les avances des subventions aux opérateurs, qui doivent légalement être payées pour mars, ne l'ont pas été.

Tout ce lot de difficultés a rendu pour certains relativement compliquée la mise en œuvre des formations de manière optimale.

2.6 Acteurs de l'économie sociale

2.6.1 ConcertES

ConcertES (<https://concertes.be/>) est la plate-forme de concertation des organisations représentatives de l'économie sociale en Belgique francophone. Lieu d'échange et de discussion, l'association a notamment pour mission de représenter et défendre les positions communes auprès des interlocuteurs institutionnels à tous niveaux de pouvoirs.

La fédération comporte 23 membres : fédérations d'opérateurs d'insertion ou de développement économique, fédérations transversales ou de secteurs particuliers.

La notoriété de ConcertES auprès des pouvoirs publics et la diversité des champs investis rend son travail de plus en plus complexe, mais aussi de plus en plus nécessaire au secteur de l'économie sociale.

ConcertES rassemble ses membres plusieurs fois par an pour des AG à la fois informatives et décisionnelles. En 2024, Liliane Lebon (et Ann Paquet) a assuré la représentation d'ALEAP au cours des assemblées. Elles y ont défendu la place des CISP au sein de l'économie sociale, en contribuant notamment à la rédaction du mémorandum de ConcertES en vue des élections de 2024.

ConcertES a également entamé, lors d'une mise au vert organisée fin 2023, un important travail de redéfinition de ses vision et missions, ainsi que de la gouvernance qui prévaut au sein de l'organisation. Ce travail sera poursuivi en 2024.

ALEAP a assuré une participation active à ces différents GT de Concertes dont un groupe spécifiquement dédié à la mise en conformité des statuts avec le CSA, ainsi que le GT communication qui a piloté en 2024 deux importantes campagnes de notoriété de l'économie sociale.

2.6.2 SAW-B

Aleap est membre de SAW-B (<https://saw-b.be>), fédération transversale qui se définit comme « une association qui a pour mission de défendre et de déployer l'économie sociale comme alternative crédible et concrète au capitalisme néolibéral mondialisé ».

Bien que partageant des valeurs communes et des idéaux communs, Aleap et SAW-B se croisent désormais relativement peu en dehors de ConcertES. Cependant, ALEAP tient à cœur de participer à l'AG annuelle.

Une thématique commune a fait l'objet d'une rencontre le 19 avril : celle des marchés publics, qui mobilise de longue date SAW-B. Un échange entre Ann Paquet/Liliane Lebon et les chargés de projets de SAW-B a permis d'exposer les freins rencontrés par les CISP dans leur participation à des marchés publics. La discussion a permis d'alimenter la préparation d'une journée de rencontre entre pouvoirs adjudicateurs et entreprises d'économie sociale co-organisée par SAW-B et le SPW, initialement prévue en septembre 2023 puis reportée au printemps 2024.



2.6.3 CWES

Le CWES, Conseil Wallon de l'Economie Sociale, est un des conseils consultatifs du CESE Wallonie. Organisme paritaire (patronat, syndicats, représentants des entreprises d'économie sociale), il a pour principale mission de rendre des avis au Gouvernement wallon sur toute matière relative à l'économie sociale ainsi que sur la mise en œuvre d'actions et de projets spécifiques.



Après la suppléance de la fédération Ressources, ALEAP est désormais la suppléante de la fédération Initiatives jusqu'en fin 2024 où ALEAP devient la suppléante de l'UNESSA. Ann Paquet y siège chaque fois que le représentant effectif ne peut assister à la réunion, ce qui s'est présenté 2 fois en 2024. Thématique traitée lors de ces réunions : la participation des travailleurs, la réforme des agences-conseils, la réforme de la législation Art.60, le mémorandum du CWES, les bourses coopératives, la réforme des IDESS, ...

ALEAP s'est notamment investie dans la rédaction d'un avis commun avec l'Interfédération et ConcertES sur la réforme de la législation relative aux Art.60, qui a servi de base aux discussions et à l'avis du CWES en la matière.

2.6.4 COSTRA

ALEAP porte le mandat de représentation des CISP au sein du COSTRA (comité stratégique du FOREM) de l'Economie sociale. Cette année, le COSTRA a abordé un plan d'actions autour de 4 thématiques :

- Commencer par une dynamique locale (point Com auprès des conseillers FOREM) afin d'affiner la connaissance du secteur- travail qui aboutira en 2025.
- Déterminer un narratif qui marche entre l'ES et l'emploi – Travailler le lobbying positif facilitant l'attractivité. Développement d'un portefeuille présentant l'éco-système de l'ES.
- Meilleure interaction entre les CISP et les conseillers pour favoriser la démarche d'insertion à l'emploi
- La question des offres d'emploi // à la démarche petite enfance // Analyse du marché des offres d'emploi. Attention au TAG job à impact déjà utilisé dans les entreprises

2.6.5 ESCAP

Escap est un projet collectif qui rassemble des expert-e-s académiques et de terrain dans le but de partager et de co-construire des connaissances et des outils en faveur du développement de l'économie sociale.

Pour ce faire, Escap coordonne chaque année des groupes de travail qui apportent un soutien au développement des entreprises d'économie sociale sur le territoire, ainsi que des réponses à leurs défis quotidiens par la co-construction de connaissances et d'outils pratiques.

ALEAP, en sa qualité de fédération qui rassemble des structures d'économie sociale, participe à ce projet. Pour l'année 2024-2025, 7 GT ont été mis en place dont 1 auquel ALEAP prend part : « GT ancrage territorial ».

Ce GT a pour objectif d'identifier et de documenter les initiatives et projets d'économie sociale actuellement portés ou soutenus par les communes. Cette démarche permettra de valoriser les expériences existantes en proposant des formations aux (futurs) échevins, afin de renforcer leur connaissance des projets ES développés localement et dans d'autres communes. En favorisant ainsi le partage d'expériences entre échevins – qu'ils soient spécifiquement en charge de l'ES ou non –, l'idée est d'encourager la création d'un réseau d'échanges et de soutien mutuel. Ce réseau contribuera au développement de nouveaux projets d'économie sociale et au renforcement de l'implication communale dans ce domaine.

Concrètement, il est proposé de réaliser un recensement des actions possibles pour les échevins communaux et de valoriser ce travail par l'organisation d'une formation dédiée.

Les livrables sont attendus pour 2025.

3 Missions INFORMER – COMMUNIQUER – CONSEILLER – ACCOMPAGNER – REGROUPER

3.1 Activités transversales

3.1.1 Accompagnement des centres

Les actualités sectorielles, qu'elles soient législatives, administratives, relevant des Accords du Non-Marchand, de la CP 329.02, etc., sont présentées en assemblée générale. Elles font également l'objet d'échanges, de réflexions, d'analyses qui permettent à ALEAP de défendre les positions de ses membres.

Les principales actualités se retrouvent dans des fiches synthétiques qui sont mises en ligne sur le site internet d'ALEAP ou sont résumées dans les newsletters génériques et politiques.

En 2024, ALEAP a abordé spécifiquement la mise en œuvre du Décret « coaching et solution » et attiré l'attention des membres sur plusieurs éléments d'opérationnalisation de ce décret, notamment au sujet du transfert d'informations et des retours sur actions. Une après-midi thématique « post AG » y a été dédiée en avril mais aussi une après-midi spécifique en décembre a permis d'échanger avec les membres autour du retour d'information concernant les compétences acquises et particulièrement les retours à faire – ou pas – sur certaines compétences transversales ou comportementales. Ces moments ont permis de définir une position des membres d'ALEAP sur ces sujets.

Par ailleurs, nous avons également traité les questions de problématique de recrutement et ancrage des stagiaires, mise en œuvre de l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la formation professionnelle des chercheurs d'emploi et des travailleurs et notamment de l'instauration du F70bis pour les EFT, de l'instauration du RAFI (retour action et formation d'insertion au Forem), du projet d'arrêté de budget de financier pour 2025, etc.

Ces questions ont donc été débattues lors des AG, dans les GT (20 ans, sociopédagogique, veille politique), et d'autres lieux spécifiques.

En complément de ces moments d'échanges, les centres sont toujours invités à faire remonter à ALEAP toutes les questions, situations rencontrées afin de nourrir les positions de la fédération au sein de l'Interfédération pour mieux les appuyer lors des négociations politiques et échanges avec le SPW et/ou le FOREM.

Outre les points évoqués ci-dessus, ALEAP a également traité de nombreuses thématiques, dont particulièrement :

- La réforme des CWASS et CRWASS pour les ILI ;
- L'initiative « passeport drive » menée par le Forem ;
- Diverses thématiques et GT liés aux domaines de l'informatique et du numérique ;
- Les campagnes de communication du secteur de l'ES via ConcertES comme de l'Interfédération ;
- Les Accords du Non-Marchand ;
- Etc.

En complément à l'offre de l'Interfédération et à la demande de certains centres, nous avons réalisé une série de **formations et d'accompagnements sur mesure** autour :

- Du PIF : ce qu'impose la réglementation, son utilité pédagogique, sa plus-value pour les stagiaires et les équipes, la façon de se l'approprier dans sa pratique.
- Des spécificités du travail en CISP : les balises du secteur CISP, les obligations décrétales liées au parcours CIPS, le rôle de l'équipe dans le parcours de formation, le memorandum du secteur, les ressources à activer.
- Des référentiels adaptés aux filières de formation : rôle du référentiel dans la construction du programme de formation et des outils d'évaluation et mise en pratique dans le cas particulier du CISP concerné.

- De la pédagogie en CISP : Le public CISP (ses freins et ses leviers), les profils et difficultés d'apprentissage et la façon de les travailler, les principes de la pédagogie des adultes, le plan d'actions pour améliorer les pratiques du centre.
- De la PCF (politique concertée de formation) et du plan de formation
- De l'Évaluation des acquis de formation : le cadre de l'évaluation au niveau du secteur, la définition de l'évaluation pour le centre, les ressources existantes et le plan d'actions pour formaliser la méthodologie et les outils du centre.
- De la question du genre et des préjugés : sensibilisation à l'intégration et la reproduction des préjugés, la façon dont ceux-ci impactent le public et les pratiques du centre, et les actions qui pourraient être mises en place pour en réduire les effets négatifs.
- Des spécificités du travail ORI en CISP : les balises du secteur CISP et de l'orientation dans ce secteur, les obligations du décret en lien avec le parcours de formation en ORI dans le centre, les UF à travailler et/ou renforcer, les bonifications à implémenter et les ressources sur lesquelles s'appuyer pour le faire.

2024 est aussi l'année où :

- 3 de nos membres ont déposé un dossier de renouvellement d'agrément pour les 6 prochaines années dès 2025 ;
- Nous avons accompagné le lancement des activités de 2 membres nouvellement agréés et nouvellement affiliés ;
- Nous avons accompagné un nouvel affilié, membre depuis fin 2024.

3.1.2 Appui technique – helpdesk

Il s'agit d'un travail mené par toute l'équipe d'ALEAP qui concerne tous les appuis « au quotidien » via les nombreux coups de fils et courriels, voire consultations sur place dans les centres, sur tous les sujets réglementaires et techniques : statut stagiaires, gestion du personnel, dossier aides à l'emploi (APE, Maribel social, sine, ...), organisation des filières, cahiers des charges, etc.

Si de nombreuses informations de base sont disponibles sur l'Intranet d'ALEAP, nombre de questions doivent cependant être traitées au cas par cas. Soit parce qu'elles sont en lien avec l'actualité du secteur (comme la justification de subsides, le calcul des subventions, etc.), soit parce qu'elles sont spécifiques au centre (comme une relecture de dossier d'appel à projets, un avis sur le budget, une question de GRH,) ou encore liées à une problématique partenariale (relations Forem, établissement de convention, etc.).

2024 est une année qui a enfin permis de laisser de côté toutes les obligations liées à la crise sanitaire de la Covid-19. Néanmoins, chaque centre a dû continuer à mettre en œuvre ou renforcer de nombreuses stratégies pour faire revenir les stagiaires et les maintenir en formation.

Outre le service de « helpdesk » évoqué ci-dessus, l'équipe d'ALEAP peut également travailler de manière plus personnalisée à la demande de la direction des centres ou lorsque l'équipe identifie un besoin d'accompagnement plus intense. Dans ces cas, ALEAP propose toujours une convention d'accompagnement. Cette forme de conventionnement permet de mieux définir les attentes et les objectifs de l'accompagnement, de préciser ses étapes et sa durée, d'échanger sur la méthodologie de travail. Un accompagnement portant sur plusieurs jours de travail est souvent financé par le Fonds 4S, pour lequel ALEAP peut contribuer à la rédaction du dossier de demande d'intervention.

La pratique de la visio est restée lorsque celle-ci s'y prête et vient remplacer plutôt des appels téléphoniques.

3.1.3 Newsletters et notes d'information

La fédération a toujours eu pour objectif d'informer ses membres de manière rapide, concise et efficace. Cela implique la collecte, le tri et la synthèse des informations provenant de diverses sources, afin de les transmettre aux membres par le biais d'une newsletter hebdomadaire. Lorsque l'actualité l'exige, des notes d'information ou des recommandations spécifiques peuvent également être émises.

La newsletter et les notes d'information représentent pour ALEAP une tâche essentielle, permettant de communiquer aux directions, de la manière la plus qualitative possible, toute actualité susceptible d'influencer la gestion ou l'avenir de leur centre. Elle demeure un moyen efficace de transmettre les informations pertinentes au moment opportun, qu'il s'agisse d'évolutions législatives, de contacts ou d'informations provenant du Cabinet ou de l'Administration, de nouveautés pédagogiques, des Accords du Non-Marchand, ou des relations avec le Forem, entre autres.

De plus, la newsletter permet également de diffuser des offres d'emploi, de partager des nouvelles des centres et annoncer des événements.

Une NL-Ressources pédagogiques est également diffusée tous les 15 jours. Elle permet d'informer les staffs pédagogiques des centres sur toutes sortes de sujets : formations, outils et ressources, initiatives de nos membres et de nos partenaires, événements que nous organisons, etc. dans le domaine socio-pédagogique.

Pour les membres ILI, une newsletter est diffusée ponctuellement, en fonction des besoins d'actualité. Elle est envoyée chaque fois que plusieurs informations importantes doivent être relayées, afin de tenir nos membres informés des évolutions, des opportunités ou des actions en cours. Ce format nous permet de regrouper l'essentiel des nouvelles pertinentes dans un seul envoi, garantissant ainsi une communication efficace, ciblée et respectueuse du temps de chacun. À travers cette newsletter, nous veillons à maintenir un lien régulier avec nos membres et à soutenir la dynamique ILI chez ALEAP.

Pour les membres DIGISTART plusieurs news spécifiques ont également été rédigées, particulièrement dans le cadre du monitoring de la mise en route du nouveau cadre législatif qui a démarré difficilement, suite notamment à un déficit, voire une difficulté d'obtention d'informations, de la part de l'Administration. Outre des fiches destinées aux membres pour vulgariser la législation, nous les avons tenus informés de l'évolution d'éléments non-encore certains : fiches éligibilités stagiaires, conditions d'octroi des F70bis, subventions, etc...

3.1.4 GT internes à Aleap hors péda

3.1.4.1 GT Digitalisation

Depuis 2023, ALEAP a suivi les travaux menés dans le cadre du projet « DIGITAL-EES », notamment via l'accompagnement de 3 de ses EFT qui ont déposé un projet en vue de développer une plateforme commune d'outils pédagogiques et d'évaluation à destination de leurs stagiaires.

Un 4^{ème} membre avait obtenu également un projet dans ce contexte et a créé une plateforme à l'usage des stagiaires comme des travailleurs avec un volet pédagogique et un autre administratif. Dès lors, la fédération a eu à cœur de les réunir afin de favoriser les échanges d'expériences, mutualiser les bonnes pratiques, renforcer les synergies entre projets et offrir au besoin un accompagnement collectif adapté aux enjeux rencontrés. Cette démarche vise aussi à créer une dynamique de collaboration durable entre les membres impliqués, au bénéfice du développement et de la réussite de leurs initiatives comme pour l'ensemble des membres de la fédération.

En 2024, le GT s'est réuni une fois pour :

- Faire le topo sur l'avancée et l'utilisation des plateformes respectives ;
- Préparer une animation à l'attention de l'ensemble des membres de l'AG en septembre.

A l'AG du 17 septembre, les 4 centres ont pu présenter l'outil développé et utilisé dans leur centre et échanger avec les membres. De plus, nous avons pu récolter auprès de l'ensemble des membres : les besoins/manques, les opportunités, les freins et craintes, leurs idées de développement, etc.

3.1.4.2 GT Être membre d'ALEAP

Dans le cadre du plan d'actions d'ALEAP 2023-2025, validé le 6 décembre 2022 par les membres de l'AG, un des points de réflexion portait sur la réaffirmation des objectifs premiers de la fédération et de ses valeurs. Et cela, dans un contexte où il y a eu (et aura encore) des nouveaux représentants des membres

mais aussi des nouveaux travailleurs, qui ne connaissent pas l'histoire et les fondements d'ALEAP. Voici l'extrait du plan d'actions sur ce point :

« Par ailleurs, la Charte, texte fondateur d'ALEAP, devrait être réactualisée pour réaffirmer les objectifs premiers de la fédération et les valeurs qui animent ses membres.

Il s'agit, pour l'équipe, à l'heure de renouvellements importants au sein des membres (nouveaux CA, nouvelles directions, ...) de remettre en lumière le sens de la Charte qui vise la volonté de dépasser le simple principe du soutien administratif, financier, pédagogique et social qui pourrait être celui d'une fédération mais qui chez ALEAP envisage plus encore de susciter une réflexion sur la solidarité entre membres et le positionnement par rapport aux missions des CISP et autres membres acteurs de l'insertion. L'investissement fort des membres fait partie des conditions reprises dans la Charte. En toile de fond, on pourrait donc requestionner c'est quoi être membre chez Aleap ?

En effet, beaucoup de directions sont ou vont être remplacées ; d'autres aimeraient réentendre les valeurs fondamentales d'ALEAP (pourquoi a-t-on créé cette fédération et pourquoi est-elle encore pertinente aujourd'hui dans le paysage ?). »

Ces constats et ce besoin de réaffirmer les valeurs sont d'autant plus vrais dans le nouveau contexte politique wallon et fédéral pour les 5 prochaines années.

Pour mener à bien les réflexions et déterminer comment consulter au mieux les membres d'ALEAP, l'idée est de mettre en place un GT « être membre d'ALEAP » composé de membres de l'équipe d'ALEAP et de membres volontaires au sein du CA. Il s'est réuni une première fois en novembre 2024.

A l'ordre du jour :

- Echanges sur les travaux précédents d'ALEAP et discussions autour des notions « faire fédération », « être membre », la création d'ALEAP et l'affiliation des membres, etc. ;
- Préparer les objectifs, les attendus et l'agenda du GT et des travaux ;
- Préparer la première animation « être membre » pour l'AG du 10 décembre.

La première animation a marqué le début des travaux sous forme d'une mise en bouche ludique pour préparer les temps d'échanges en 2025. Dans le cadre d'un exercice collectif, les membres ont été invités à repositionner la date d'adhésion de leur asbl à ALEAP sur une ligne du temps. Il a fallu aussi y replacer les grandes étapes de la vie d'ALEAP et les événements sectoriels. À travers le choix et l'ajout d'événements marquants, cette activité a permis de rappeler qu'ALEAP est née de la volonté d'asbl autonomes de se regrouper pour défendre un secteur ISP en pleine expansion. Constituée initialement uniquement d'EFT, la fédération s'est progressivement structurée avec l'arrivée des OISP (ce que nous connaissons maintenant sous l'appellation « DéFI »), posant les bases de ses valeurs à travers une charte et un règlement d'ordre intérieur.

Nous continuerons les travaux en 2025, où nous aurons à cœur de pouvoir (ré)entendre les membres sur les valeurs fondamentales d'ALEAP, mais pas seulement ... En toile de fond, nous requestionnerons : « Que signifie d'être membre chez Aleap ? », « Pourquoi a-t-on créé cette fédération ? », « Pourquoi est-elle encore pertinente aujourd'hui dans le paysage ? ».

Au départ des textes fondateurs d'Aleap, il paraît intéressant de requestionner les objectifs fixés à la lumière du contexte actuel. Questionner aussi les méthodologies et pratiques.

3.1.4.3 GT recrutement et maintien des stagiaires (dit « 80% »)

Début 2024, plusieurs centres chez ALEAP comme dans d'autres fédérations font le constat qu'ils éprouvent toujours, dans la continuité de la crise du covid, des difficultés pour réaliser recruter et maintenir les stagiaires en formation.

Dans un premier temps, l'Interfédération a présenté les constats au Cabinet de l'époque (Morreale) en vue de mesures sectorielles. Néanmoins la réponse a été pour le moins évasive à savoir qu'aucune mesure ne peut être prise puisque les centres ont deux ans pour réaliser une moyenne de 90% des heures agréées. Ce n'est donc qu'après la clôture de 2024 qu'un nouveau bilan de la situation est à faire. Le Cabinet

renvoyait les centres et les fédérations à un travail pour améliorer le recrutement et l’ancrage des stagiaires, y compris via des AAP du PRW comme l’accompagnement psychosocial par exemple.

Dès lors, face à cette réponse, ALEAP a réuni les membres en difficulté qui le souhaitaient.

Deux réunions ont eu lieu :

- Avril :
 - Présentation de données chiffrées et échanges
 - Présentation et échanges autour du questionnaire « auto-diagnostic » complété par les membres du GT. Ce questionnaire portait sur : stagiaires, équipes, communication, partenaires, pistes mises en place et envisagées, PRW, etc.
 - Pistes de lieux pour travailler ces questions chez ALEAP et à l’extérieur
 - Présentation de la possibilité pour ALEAP d’accompagner individuellement chaque centre à sa demande et selon ses besoins et réalités.

Octobre :

- Faire le point sur l’évolution des situations respectives ;
- Repartir des pistes discutées et/ou explorées depuis avril de manière tous azimuts.
- Les suites éventuelles.

Suite aux deux réunions organisées, plusieurs membres ont exprimé le souhait de bénéficier d’un accompagnement individualisé par ALEAP, que ce soit pour l’ensemble de leurs filières ou pour une filière spécifique. Cet intérêt témoigne de la pertinence du dispositif proposé et de la volonté des centres de renforcer leurs pratiques en s’appuyant sur un soutien personnalisé. Chaque accompagnement sera déployé dès 2025 et fera l’objet d’une co-construction entre le centre concerné et ALEAP, afin de répondre de manière précise aux besoins identifiés et aux objectifs fixés. Cette approche sur mesure permettra d’assurer un suivi adapté à la réalité de chaque structure et de consolider le développement global des filières au sein de chaque centre.

3.1.4.4 GT 20 ans

Différentes notes d’information et d’actualités juridiques ont été diffusées mensuellement aux directions, en appui et en support à l’exercice de leur travail de direction. Ces notes sont rédigées sur base des questions et préoccupations, en temps réel et à plus long terme, de nos membres. Les notes ont porté, de manière non-exhaustive sur les sujets suivants : *modification de différentes législations en rapport avec le secteur, report des jours de vacances annuelles en cas d’incapacité, registre central des interdictions de gérer pour les ASBL, Régime de chômage avec complément d’entreprise, dispense de disponibilité, taxe patrimoniale, taxe compensatoire de droits de succession, marchés publics et utilisation d’e-procurement, suppression du régime de quasi-immunité de l’agent d’exécution, suivi et soutien sur les accords du non-marchand, politique concertée de formation, exonération du précompte immobilier, modification de la CCT frais de déplacement en CP 329.02, possibilité de réduction du précompte professionnel pour les formateurs dans certains secteurs d’activités, différents conseils juridiques pour se préparer à 2025 en matière de gestion du personnel et de l’asbl,...*

Différentes questions liées au management ou à la GRH nous ont été posées par les directions. Nous avons offert en conséquence un appui juridique qui s’est traduit, soit par des échanges téléphoniques individuels, soit par des rencontres tout aussi individuelles dans le but de conseiller au mieux l’association dans sa spécificité.

Cet appui a également pu se traduire par la production, adaptée aux spécificités de chacun des membres, de différents outils de droit du travail spécifiques à notre secteur. Des contrats de travail adaptés ont été produits. Différents accompagnements juridico-administratif dans des processus d’embauche, de rupture de contrat de travail, de mise à la pension de travailleurs ont été proposés. Des accompagnements pour la mise en conformité des centres à différentes thématiques législatives ont également été proposés.

Plusieurs membres nous ont demandé de les accompagner dans la refonte de leur règlement de travail, de manière à bien implémenter les actualités juridiques en droit du travail.

Aussi plusieurs directions ont également demandé un appui dans le cadre de l'application des CCT, particulièrement celles liées aux accords du non-marchand (PFA, RCTT, création d'emploi, barèmes,) qui nécessite moult informations pour une bonne compréhension et application.

Sur cette base, différents GT 20 ans (réservés aux directions) ont été organisés en fonction des préoccupations qui sont ressorties sur base des différents contacts, précités, établis avec nos membres.

29 janvier 2024 : se mettre en ordre pour bien commencer l'année

Différentes actualités juridiques ont été présentées aux membres, dans l'objectif de se préparer à 2025

- Report des congés annuels en cas d'incapacité de travail.
- Modification des délais de préavis en cas de démission.
- Création d'un registre central des interdictions de gérer.
- Accords du Non marchand.
- Revalorisation barémique.
- Réduction collective du temps de travail pour les travailleurs de 60 ans et plus (RTT60+).
- Création d'emploi.
- Régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC) et dispense de disponibilité adaptée.
- Modification de la taxe patrimoniale.
- Volontariat.
- APE (indexation, contrôle).

3 avril 2024 : les marchés publics

Dans un premier temps, nous avons fait un bref rappel didactique sur la théorie liée aux marchés publics. Nous avons dans ce cadre accueilli deux intervenantes externes, mesdames Abir El Kadaoui et Monique Alen, du SPW Support direction des marchés publics et des assurances afin de pouvoir mettre en pratique la matière. Une démonstration pratico-pratique de la plateforme e-procurement a été mise en place pour les membres, ainsi qu'un moment question-réponse.

Dans un second temps, nous avons opéré un rappel des actualités juridiques que nous avons consignés dans différentes notes diffusées aux membres :

- Intervention de l'employeur dans les frais de déplacement domicile-lieu de travail - modification (CP 329.02)
- Indemnité vélo
- Rappel de rédaction du rapport annuel SIPPT
- Taxe patrimoniale

9 octobre 2024 : bien-être au travail.

Nous avons accueilli un intervenant externe, monsieur Julien De Froy, conseiller en prévention chez Liantis afin de répondre à toutes les questions des membres sur la matière du bien-être au travail. Les thématiques suivantes ont été abordées, se basant sur les questions des membres :

- Définition du bien-être au travail.
- Différence entre SIPP et SEPP.
- Qu'est-ce que l'inspection du bien-être au travail ?
- Hiérarchisation des actions.
- Accueil des nouveaux travailleurs.
- Notion de stagiaire.
- Engins automoteurs.
- Nouveautés législatives de 2024 en rapport avec le bien-être au travail.

4 décembre 2024 : se préparer à 2025

Nous avons présenté aux membres les principales actualités juridiques à connaître pour bien débiter 2025.

- Suppression du régime de quasi-immunité de l'agent d'exécution.
- Modification de l'intervention de l'employeur dans les frais de déplacement domicile-lieu de travail par voie ferroviaire et modification de l'indemnité kilométrique pour frais de déplacement en mission en CP 329.02.
- Accords du non-marchand.
- Vacances annuelles : report.
- Chômage temporaire : la carte C.3.2 électronique devient obligatoire.
- Federal Learning Account : état des lieux.
- Plan de formation et politique concertée de formation.
- Problématiques liées à l'exonération de précompte immobilier.
- Projet-pilote relatif à l'organisation de l'examen théorique du permis de conduire en session spéciale et en session adaptée.

3.1.4.5 GT ILI

En 2022, la fédération ALEAP s'est ouverte à de nouveaux secteurs de l'insertion et de l'intégration. C'est ainsi qu'elle compte en 2024, 8 affiliations dans le secteur de l'intégration. Ces membres disposent d'un agrément ILI et/ou un AAP ILI et/ou encore, bénéficient d'une subvention facultative ILI.

Les membres ILI sont informés régulièrement par mail, via newsletter et lors des AG des informations sectorielles comme patronales qui les concernent. Ces canaux permettent aussi à ALEAP de construire avec les membres des positions à défendre. Enfin, ils bénéficient, comme les membres CISP, d'un service de « helpdesk » par téléphone ou par mail pour toutes les questions du quotidien.

L'année qui vient de s'écouler montre à nouveau que les échanges se sont intensifiés. De fait, la modification du CWASS et du CRWASS a nécessité d'échanger régulièrement avec les membres.

Deux GT ont été organisés :

- Juin : topo des interpellations pour le renouvellement de l'AAP 2024 et la réception des arrêtés de financement y compris pour les ILI agréées ;
- Août :
 - Présentation du nouveau cadre légal ILI, en vigueur dès le 1er janvier 2025 ;
 - Points d'attention et questions nécessitant de retourner vers le Cabinet et/ou l'administration.

À la fin du mois de décembre, l'ensemble des membres ILI a reçu une note de synthèse récapitulant les principales réunions sectorielles et politiques tenues en 2024. Ce document faisait le point sur l'état d'avancement de la réforme en cours, les principales revendications portées par le secteur auprès du Cabinet ministériel et de l'administration, ainsi que sur les dynamiques et enjeux identifiés tout au long de l'année. Cette démarche visait à garantir une information claire et actualisée pour tous les membres, à renforcer leur compréhension des actions entreprises par ALEAP, et à leur permettre de mieux anticiper les étapes à venir.

Outre les échanges autour de la réforme du secteur, les membres ont pu faire appel à ALEAP pour les rapports d'activités et financiers, les inspections, les dossiers de demande d'agrément, etc.

De plus, ALEAP a initié le développement en 2023 avec et pour ses membres ILI d'un outil de soutien des ILI pour aider à la gestion administrative des apprenants : OSILI. Depuis début 2024, nos membres l'utilisent. Il sera mis à jour chaque année à l'instar de l'outil GSAO pour les CISP en regard des modifications légales, des demandes des utilisateurs, etc.

3.1.4.6 GTEFT

Le GT EFT s'est réuni à 2 reprises en 2024 :

- Juin : suite et fin des travaux démarrés en 2023 autour de l'identité et de la communication des EFT. Il s'agissait de choisir l'infographie et le logo pour les EFT d'ALEAP – travaux de l'agence LemonSide.
 - Les logos et l'infographie ont été présentés lors de l'AG du 13 juin à l'ensemble des membres.
 - L'infographie accessible via le QR Code attaché au logo est réalisée. Elle est accessible sur le site d'ALEAP : <https://ALEAP.be/infographie-eft/>
 - Outre la version digitale, chaque membre EFT a bénéficié dès septembre de 10 affiches et 1 ou 2 roll up suite à une commande groupée faite à la demande des centres concernés.
 - Chaque EFT a été invitée à intégrer le logo EFT dans ses communications.
- Octobre : présentation du nouveau contrat de formation professionnelle mis en place depuis le 1^{er} octobre 2024 pour les EFT. L'objectif était aussi de récolter toutes les questions des membres EFT relatives à ce grand changement pour les EFT et leurs stagiaires pour les faire remonter à l'IF et au Forem. En effet, à partir de cette date et ce nouvel Arrêté, les stagiaires EFT ne seront plus couverts par un contrat de formation spécifique mais bien par un contrat du Forem « F70bis ».



La précipitation dans laquelle le Cabinet et le Forem ont mis en œuvre cette nouvelle législation a mis en évidence un lot de questions sans nécessairement de réponses anticipées, notamment en matière de couverture d'assurances des stagiaires ou de paiement des indemnités de formations. Par ailleurs, ceci conduisait aussi les EFT à intégrer une nouvelle relation avec le Forem, elles qui étaient auparavant davantage autonomes par rapport au service public de l'emploi dans le parcours de leurs publics.

3.1.5 GT internes à Aleap – actions pédagogiques

3.1.5.1 Les actions socio-pédagogiques

L'AG du 6 décembre a été l'occasion de présenter et de discuter du **plan d'action socio-pédagogique pour 2024-2025** dans lequel 3 thématiques incontournables avaient été distinguées :

- Le travail sur les étapes du parcours CISP
- La pédagogie des adultes en centre et sur chantier
- La posture du formateur

Ces dernières étaient à décliner au travers de toutes nos actions récurrentes (GT sociopéda, formations, accompagnement à la carte, ...) et sur notre intranet, en répondant aux besoins des EFT comme des DÉFI au travers d'activités spécifiques et/ou séparées selon les cas.

Concrètement, en 2024 :

- 1) Nous avons présenté notre offre de services péda en AG, ce qui a relancé les demandes d'accompagnement dans les centres
- 2) Sur les étapes du parcours CISP, nous avons :
 - Organisé une journée de formation « Le PIF, j'en suis PAF ! »
 - Organisé un GT péda sur le parcours de formation et le dossier du stagiaire en CISP
 - Dédié notre AG théma et festive au « Métier de travailleur et travailleuse CISP »
- 3) Sur la pédagogie des adultes, nous avons :
 - Organisé un GT péda sur la ludopédagogie
 - Organisé un GT péda sur la pédagogie par l'art (et notamment la musique)
 - Développé et expérimenté des outils pour travailler le lien entre vie quotidienne, métier et changement climatique dans le cadre du projet « Les métiers du vivant » avec 6 CISP Pilote

(Codef, Cadreci, Espaces, SAFSB, la HDH et Apides) => Création des jeux « Papote » et « Challenge Mobilité » téléchargeables sur l'intranet

- Développé et expérimenté des outils pour les filières « Métiers verts »
- Réalisé un recueil d'outils pour les filières Orientation téléchargeable sur l'intranet
- Développé deux jeux pédagogiques abordant les questions de mobilité, de zéro déchet et d'alimentation en lien avec les enjeux de la lutte contre le changement climatique

4) Sur la posture du formateur

- Organisé une bourse aux outils « estime de soi »

5) Dans le cadre de notre travail à l'Interfédé, nous avons :

- Poursuivi notre participation au GT péda, CA péda et réunions du pôle RAC ;
- Co-animé le GEP ORI, le GEP Mobilité et le GEP VDC ;
- Co-organisé et co-animé une matinale « Mon métier a-t-il un genre ? » et une Matinale sur les référentiels ;
- Co-animé les GT référentiels (commis de cuisine) ainsi que les GT qualité
- Participé au comité de rédaction de l'Essor et rédigé divers articles

Spécifiquement, concernant :

1) Le PIF, j'en suis PAF !

Dans l'idée de se donner l'occasion de découvrir, de rafraîchir nos connaissances ou d'aller plus loin sur certains thèmes pédagogiques, nous avons décidé de consacrer au PIF une journée conviviale et sans prise de tête.

Et c'est peu dire que le succès a été au rendez-vous. Les 37 inscrits ont été répartis en deux groupes qui se sont réunis l'un le 27 février et l'autre le 21 mars.

Ces journées ont été rythmées par des réflexions, des apports théoriques, des témoignages, des échanges et des exercices pratiques dans le but de :

- Clarifier et définir ce qu'est un PIF du point de vue de la réglementation et au niveau pédagogique ;
- Cerner la plus-value du PIF pour les stagiaires et les équipes ;
- Permettre aux participants de s'interroger sur le PIF de leur centre et de le faire évoluer si besoin.

Comme en 2023 sur les référentiels, la formule a fait mouche ! Nous projetons dès lors de la poursuivre en 2025, sans doute sur les essentiels de la formation des formateurs.

3.1.5.2 Le GT socio-pédagogique d'ALEAP

Ce GT a pour objectif le partage de pratiques entre les membres, le test d'outils et l'identification de points à approfondir en équipe. Centré sur la découverte et l'expérimentation, il permet aux centres d'identifier ce qu'ils désirent approfondir par la suite par eux même ou au travers d'un accompagnement individualisé d'ALEAP sous forme de mises au vert ou de moments plus formatifs organisés dans leurs locaux à leur demande.

Cette année, ALEAP a organisé 4 rencontres :

- Le 15 février sur le parcours de formation et le dossier du stagiaire en CISP
- Le 21 mai sur la ludopédagogie
- Le 24 septembre sous la forme d'une bourse aux outils « estime de soi »
- Le 24 novembre sur la pédagogie par l'art (et notamment la musique)

3.1.5.3 La mobilité

ALEAP a accompagné les CISP demandeurs dans le cadre de l'action « Passeport Drive », portée par le Forem.

ALEAP assure un relais entre les CISP et le Forem, coordonne le dispositif, répond aux questions des membres, interpelle le Forem, avec le soutien de l'Interfédération, afin de relever les difficultés et d'y trouver des solutions.

Par ailleurs, Aleap a co-animé avec CAIPS un GEP Mobilité à l'Interfédé (voir supra)

3.2 Activités par secteur

3.2.1 CISP

3.2.1.1 *Gestion administrative des stagiaires – GSAO 2024*

Chaque année, le GSAO fait l'objet d'une révision complète afin d'identifier et de corriger les erreurs ou les bugs éventuels. De plus, il est ajusté en fonction des modifications législatives ou des attentes spécifiques de l'Administration.

C'est dans ce cadre également, qu'ALEAP, pour le compte de l'Interfédé, propose des avis et adaptations au rapport d'activités des CISP soumis par le SPW.

La version 2024 du GSAO n'a pas fait l'objet de modifications majeures.

Les formations du mois de janvier se sont déroulées sur 4 jours : 3 à Namur et un à Liège en plus de la journée spécifique pour les centres fédérés aux AID.

3.2.1.2 *Activités liées au PRW*

La démarche référentielle

En 2024, Aleap a participé à l'adaptation du référentiel « commis de cuisine ».

Pour ce faire, un groupe de travail a été constitué afin de rassembler des travailleurs du secteur. Step Métiers et la Halle de Han, membres d'ALEAP, ont participé à cette adaptation. Il s'est réuni à trois reprises. Le groupe a comparé les référentiels du SFMQ, du Consortium de la Validation des Compétences, de l'Interfédération sur les métiers commis de cuisine, 1er commis de cuisine, aide-cuisinier travaillant seul afin de construire un référentiel adapté au secteur CISP.

En parallèle de ces GT, nous avons également poursuivi des contacts avec le SFMQ afin de développer une nouvelle méthodologie de production de référentiels afin que notre méthodologie se rapproche le plus possible à celle du SFMQ et ainsi permettre des passages plus faciles entre référentiel secteur CISP et SFMQ.

Aleap a également co-construit avec les autres fédérations deux GEP sur les référentiels. Ces journées avaient pour objectifs de construire un programme de formation, des séquences pédagogiques et des évaluations, d'échanger sur les compétences transversales et les outils, sur l'individualisation du parcours. Nous avons également pu échanger sur le lien entre le PIF et les référentiels.

Pour soutenir les échanges lors de ces journées, Aleap a construit des fiches pédagogiques sur la définition des objectifs généraux de formation, les modules de formation, les séquences pédagogiques et les évaluations.

Le renforcement des compétences pour les personnes éloignées de l'emploi

ALEAP a participé aux GEP sur la validation des compétences. Les participants, aux profils hétérogènes, ont pu créer une dynamique collective et les échanges ont été riches et variés. Au total, 3 GEP ont été organisés en 2024 (avril, juin, septembre et novembre).

Le groupe avait pour objectif de construire des outils concrets en lien avec ces thématiques et leurs besoins. 3 outils ont découlé de ce groupe de travail : « Mon CISP vers la VDC », un livret pédagogique « acteurs VDC » et un jeu pédagogique, « voyage au bout des étoiles », initiative de l'Interfédé, réalisé en collaboration avec les fédérations ALEAP et UNESSA, avec le soutien méthodologique et en ludopédagogie de Formaform.

ALEAP a également accompagné des centres participant à l'appel à projets « Parcours de renforcement des compétences ». Outre le fait d'apporter un soutien logistique dans le développement du projet, cet accompagnement permet également de relever les freins, les difficultés rencontrées dans certains partenariats tant sur le cadre législatif que sur le cadre financier. ALEAP soutient les centres dans le développement de leur projet, que ce soit dans l'analyse des référentiels, la construction d'un programme, le développement d'outils pédagogiques qui favorisent l'acquisition de compétences, etc.

Ainsi ALEAP accompagne de manière rapprochée ses membres liés à l'appel à projet « Renforcement des compétences dans la formation « Parcs et jardins » (L'Essor, le Codef, le Bric, Charlemagne, Cynorhodon), ainsi qu'Espaces dans son appel à projet avec l'enseignement de promotion sociale afin de faciliter le passage entre le CISP et la formation qualifiante.

Des concertations régulières (Comités de pilotage) entre les équipes de l'Interfédération et des fédérations engagées dans le cadre du PRW avec les équipes du CVDC (pôle partenariats, chargés de mission) ont été organisées afin d'assurer le suivi des activités liées à la fiche 19 du PRW ainsi qu'à la fiche 21B. Celle-ci concerne le développement d'un projet nommé « Info et Accompagnement ayant l'objectif de renforcer l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi vers le dispositif VDC ». Les dynamiques de coordination des projets sont assurées par le CVDC avec cinq CISP impliqués en tant que porteurs de projets (Borinage 2000, Droits et Devoir, l'EFT L'Appui, la Funoc et chez ALEAP, Step Métiers).

Aleap a aussi organisé dans ses murs une rencontre avec le Consortium de Validation des compétences afin de présenter la fédération, ses membres et de faire remonter leurs besoins en termes de soutien au développement de partenariats. Cette rencontre a également été l'occasion de mettre en avant des réussites de développement de partenariats dans le cadre du PRW.

Élaborer un Label qualité pertinent au sein du secteur CISP

Dans ses recommandations, l'OCDE a encouragé la création d'un Label qualité pour reconnaître les acquis en CISP et renforcer la confiance entre opérateurs.

Dans le cadre du Plan de Relance, Aleap a pris part aux travaux de l'Interfédération sur l'élaboration d'un système qualité en CISP.

Durant l'année 2024, dans le cadre de l'appel à projets « Implémenter une démarche qualité en CISP », 26 CISP ont poursuivi le projet commencé en 2023 afin d'expérimenter la deuxième phase du dispositif centré sur la mise en place d'un plan d'actions d'amélioration et l'expérimentation d'un audit interne dont, pour ALEAP, Apides, La Halle de Han, Isocèle et Edit.

Pour soutenir les CISP dans cette expérimentation, l'Interfédération a organisé, en collaboration avec les chargés de projets des cinq fédérations, des comités d'accompagnement afin de permettre aux CISP d'échanger et de faire remonter les succès et les freins de cette démarche et d'apporter des modifications au dispositif envisagé afin que celui-ci corresponde au plus proche du terrain.

Au terme du projet, deux livrables ont été finalisés à la suite des expérimentations organisées en 2024 :

- Le cadre qualité CISP qui reprend les différents critères à rencontrer en fonction des objectifs spécifiques de chaque CISP selon leur(s) mission(s).
- Un prototype de guide à la labellisation qui présente les étapes à réaliser afin d'implémenter une démarche d'amélioration continue.

4 Missions INNOVER – DEVELOPPER

4.1 Label CISP - Appel à Projets

Dans ses recommandations, l'OCDE a encouragé la création d'un Label pour la promotion et l'amélioration continue de la qualité et le renforcement de la confiance entre opérateurs. Le PRW a délégué la mission de créer ce Label au secteur. L'Interfédération est en charge d'en coordonner les travaux jusqu'en 2024.

Le SPW Emploi-Formation a lancé l'appel à projets qui vise à soutenir les CISP volontaires pour implémenter le système d'assurance qualité en CISP. L'objectif principal de ce système qualité est de fluidifier le parcours des stagiaires.

Les objectifs du second appel ont été de mettre en œuvre la 2ème phase de l'expérimentation : mettre en œuvre son plan d'action, réaliser son audit interne ? cette phase a permis de finaliser une première version du guide de la démarche qualité.

L'Interfédération a organisé des comités d'accompagnement afin de récolter les retours des participants.

ALEAP a organisé un soutien individuel dans la démarche pour chaque centre qui le souhaite.

Au terme du projet, trois livrables sont finalisés à la suite des expérimentations (organisées en 2023 et 2024) permettant la mise en place d'une démarche d'amélioration continue d'une filière de formation :

- Le cadre de référence qui définit les contours et les valeurs.
- Le cadre qualité CISP qui reprendra les différents critères à rencontrer en fonction des objectifs spécifiques de chaque CISP.
- Un prototype de guide à la démarche qualité qui présente les étapes à réaliser.

4.2 Climate Voices

Projet « Les Métiers au service du vivant »

Pour rappel, il s'agit d'un projet financé par la Wallonie (SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement) et porté par l'UNamur avec Climate Voices et Aleap.

Ce projet avait 3 objectifs :

- Mobiliser les élèves et les enseignants d'écoles secondaires techniques et professionnelles et les stagiaires et les équipes pédagogiques des CISP aux enjeux du climat et de la protection du vivant en lien avec leur (futur) métier
- Créer une boîte à outils permettant d'aborder ces thématiques dans ces établissements au travers d'une journée qui leur serait spécifiquement dédiée
- Identifier les facteurs qui peuvent encourager ce public à modifier durablement sa perception et/ou son comportement vis-à-vis du changement climatique

Comment :

- En organisant une journée sur une thématique environnementale au choix en lien avec le climat dans 6 CISP et 5 écoles
- En co-construisant des trames d'animations et des outils spécifiques au service de ces journées
- En réalisant un film illustratif de la démarche et 6 tutoriels explicatifs pour faciliter l'organisation de ce type de journée dans d'autres établissements par la suite
- En interrogeant le public cible via des questionnaires avant et après journée ainsi que via des focus-groupes afin de rédiger un rapport de recherche

Concrètement, 6 journées ont été organisées dans chaque CISP pilote (2 en 2023 et 4 en 2024) :

- CODEF - Journée sur le recyclage et le réemploi autour de la valorisation de la boutique de seconde main du centre
- Cadreci - Journée de lancement du challenge annuel du centre autour du zéro déchet
- Espaces - L'économie circulaire et le zéro déchet
- SAFSB - La pollution numérique
- HDH - La biodiversité
- Apides - La mobilité

Que peut-on dire de cette expérimentation :

Il s'agit d'un travail d'équipe qui a demandé un investissement important des équipes pédagogiques des CISP pilotes. Les thématiques choisies étant très différentes, les CISP ayant des profils variés de stagiaires et des objectifs très divers, à part les moments d'intro et de conclusion, chaque journée a nécessité de se réinventer d'A à Z.

Nous nous sommes très rapidement mis d'accord sur une structure de trame à adapter en fonction des thématiques choisies par les CISP, de leurs objectifs, de leur public de stagiaires et de leurs conditions logistiques.

Structure générale de la trame proposée :

- Introduction de la journée par un représentant CISP. Puis Aleap et Climate Voices se présentent, donnent le programme de la journée et font émerger le cadre de fonctionnement à respecter collectivement ;
- Etat des lieux des représentations sur la thématique, 1er débat et confrontation sur le sujet, construction d'une définition commune qui servira de fil rouge à la journée ;
- Diverses animations pour introduire des concepts de base autour du changement climatique (c'est quoi, à quoi cela est dû, quelles conséquences, ...) et de son lien avec la thématique
- Ateliers pour expérimenter des alternatives plus respectueuses de l'environnement et du climat à introduire dans sa vie quotidienne ;
- Réflexion en groupe sur les alternatives à mettre en place dans son CISP et son métier et, le cas échéant, construction d'un plan d'actions ;
- Evaluation de la journée et mot de clôture

Nous avons travaillé avec des techniques d'animation telles que le débat-mouvant, le World café, le forum, ... ; avec des jeux existants (jeans life cycle game, Mobil'Anim, Time's up de Hespul.org ...) ou créés pour l'occasion (challenge mobilité, quiz, memory, création de cartes pour travailler le zéro-déchet avec un public alpha-FLE...) ; expérimenté toute une série d'ateliers (fabrication de tablier, cuisine zéro déchet, défilé de mode, tri des déchets, fabrication de produits ménagers, balade nature, plantations de fruitiers, fabrication d'hôtels à insectes ...) ; nous avons utilisé ou créé différents supports (vidéos, affiches, ...) et surtout, nous avons dû nous documenter et nous auto-former pour acquérir des bases dans toutes ces thématiques (pollution numérique, mobilité, alimentation durable, biodiversité, zéro-déchet, économie circulaire, ...)

Après chaque journée, nous avons réalisé une petite évaluation sous forme de KISS avec les CISP concernés :

- D'une manière générale, les équipes soulignent l'intérêt de la démarche et la pertinence des outils et des trames d'animations proposés mais elles mettent également en avant l'aspect chronophage de l'expérimentation. De ce fait, elles suggèrent que l'on puisse proposer des journées « type » par thématique parmi lesquelles choisir et sur lesquelles construire.
- Elles insistent pour inscrire ces journées dans un continuum pédagogique et suggèrent pour cela qu'elles soient mieux formées avant la journée et qu'elles reçoivent des outils pour poursuivre son exploitation après.

- Les débriefings avec les stagiaires et les liens entre les activités proposées et les notions théoriques du changement climatiques sont encore à approfondir
- Le fait de rassembler tout le centre, équipe et stagiaires des différentes filières est unanimement apprécié.

Conclusion, nous avons maintenant, un joli jeu d'animations qu'il serait dommage de ne pas exploiter davantage. Il constitue à lui seul, une base pour construire ce lot de séquences « clé en main »

Grâce aux tutoriels, les centres qui voudraient reproduire une telle démarche disposeront de « Procédures d'organisation » qui simplifieront les choses.

Avec le recul, nous pensons qu'il y a plusieurs marges de progression à envisager :

- 1) Être plus attentif au fil rouge de la journée. Les stagiaires n'ont pas toujours fait le lien avec les différentes activités proposées. Il faut prendre le temps de conclure chaque séquence avec les stagiaires, de voir ce qu'ils ont retenu, compris, ce qui leur pose question, et d'articuler tout ça à la séquence suivante. Il faut également conclure l'évènement en faisant une synthèse générale qui reprend l'ensemble de ce qui a été fait et ce qui est prévu pour la suite ;
- 2) Être plus attentif aux différences de niveaux de connaissance au sein d'un même CISP et d'un CISP à l'autre : certains stagiaires ont eu l'impression de ne rien apprendre de nouveau, d'autres ont eu du mal à suivre, d'autres encore ont été satisfaits de la journée ;
- 3) Travailler davantage sur le triangle de l'inaction et la façon de lever les freins liés à la croyance que « c'est la faute de l'autre » (les plus riches, les entreprises, les politiques, ...) et que « ce que je peux faire à mon niveau est dérisoire » ;
- 4) Prévoir des supports et des activités que l'équipe pédagogique pourra exploiter après la journée pour que ce ne soit pas un one shot, ancrer la journée dans un continuum pédagogique ;
- 5) Travailler davantage avec l'équipe pédagogique du CISP sur les liens à faire avec les différents métiers (métiers vert, métiers du bâtiment, métiers des services à la personne, métiers du bois, ...)
- 6) Par ailleurs, si certains CISP ont voulu faire de la journée un one shot, centré sur une sensibilisation, la recherche de l'Unamur met en avant que pour beaucoup de stagiaires la question de ce qu'ils peuvent faire avec tout ça à leur niveau (vie quotidienne, centre, métier) et surtout systémique (mon influence sur mon environnement économique et politique) est incontournable.

=> Climate Voices tente de décrocher de nouveaux financements en 2025 pour reconduire un projet similaire, notamment dans les CISP. Une piste serait de davantage cibler les équipes pédagogiques pour les outiller à travailler ces thématiques au-delà d'une journée thématique

Au niveau de la recherche réalisée par l'UNamur

Le but de la recherche était de voir en quoi les journées thématiques avaient pu jouer un rôle auprès du public cible concernant ses connaissances, ses attitudes, ses croyances, ses intentions, ses habitudes, ses émotions et leur régulation en lien avec le changement climatique.

Les données analysées proviennent des questionnaires pré et post journées thématiques remplis par les stagiaires et les élèves (beaucoup de perte entre les deux) mais aussi des retours reçus des animateurs et des focus groupe dans les CISP

Les résultats sont globalisés pour les écoles et les CISP, ce qui diminue l'impact des CISP sur les résultats (il y a moins de stagiaires dans les CISP que d'élèves dans les écoles)

62 % des répondants étaient déjà sensibilisés aux questions liées à la transition écologique et au changement climatique mais ils étaient aussi nombreux à trouver utile de faire le lien entre ces questions et leur pratique professionnelle

Les répondants évoquent différents ressentis face à ces questions. Dans l'ordre, on a :

- Colère, ennui, indifférence et culpabilité
- Surprise et anxiété
- Enthousiasme
- Confiance

La participation aux journées semble diminuer les sentiments de colère, stress et anxiété et augmenter les sentiments de confiance

Cependant, ces journées ne semblent pas avoir changé les stratégies de régulation des participants à savoir se forcer à penser à autre chose, blâmer autrui ou soi-même, élaborer des scénarios catastrophe et planifier comment agir, se sentir paralyser, essayer de trouver des perspectives positives, ...

Les répondants ne semblent pas non plus vouloir changer leurs habitudes et comportements bien que 61 % indiquent leur souhait d'adapter certains de leurs gestes quotidiens

Cependant, cette journée a éveillé la curiosité des répondants qui semblent souhaiter un suivi :

- Ils aimeraient prolonger la discussion en famille, à la maison, à l'école ou en CISP
- Ils aimeraient approfondir leurs connaissances sur les causes et les conséquences du changement climatique
- Ils aimeraient approfondir la question des gestes à poser dans leur vie professionnelle et personnelle

A retenir :

- Implication et rôles complémentaires de l'ensemble des acteurs du projet ;
- Grand défi pour l'étude scientifique dans l'adaptation de la récolte des données au public scolaire et des CISP, à un large échantillon et à la littérature actuelle sur la question. La méthode mixte permet de compenser les désavantages du questionnaire utilisé seul ou des focus-groupes utilisés seuls ;
- Le temps des acteurs scolaires est compté : il n'est pas facile de les affilier à un projet, de les impliquer en son sein (qu'ils s'y préparent et que la logistique tourne le jour J) depuis la prise de contact jusqu'aux aspects très pragmatiques de l'animation de la journée ;
- Les bénéficiaires jugent utile d'être sensibilisés à cette thématique avec l'angle des métiers donc des prolongements au projet devraient être pensés (réutilisation des outils conçus, communication des résultats de recherche au monde associatif plus général, etc.)

4.3 Jeux pédagogiques « Papote » et « Challenge Mobilité »¹⁰

Aleap a développé deux jeux pédagogiques abordant les questions de mobilité, de zéro déchet et d'alimentation en lien avec les enjeux de la lutte contre le changement climatique

La question de la mobilité est essentielle pour les personnes en formation. C'est l'une des causes d'abandon de formation ou de non entrée en formation. Pouvoir se déplacer de différentes manières renforce l'accès à l'emploi et la formation. Maîtriser les coûts de formation accroît l'émancipation des personnes et sécurise leur quotidien.

¹⁰ Les jeux pédagogiques « Papote » et « Challenge Mobilité » sont téléchargeables sur notre site via ce lien : <https://aleap.be/publications/>

L'accès à une alimentation saine est un enjeu réel et incontournable pour les publics CISP.

Par ailleurs, il existe peu d'outils sur la protection des générations futures et de l'environnement concernant le public CISP et ses encadrants.

« Papote » comprend une soixantaine de cartes pour travailler, avec un public alpha ou FLE, la question du zéro déchet autour de l'alimentation. L'outil développé permet de rencontrer directement les besoins de ce public en formation. Il renforce l'apprentissage des compétences de base.

« Challenge Mobilité » permet d'identifier les modes de transport accessibles pour différents trajets et d'arbitrer entre eux en utilisant 3 critères : le temps, le coût et la pollution générée. Ce jeu comporte une dimension compétitive (challenge individuel ou par équipe) et une dimension collaborative (challenge pour l'ensemble des joueurs ou des équipes)

Ces jeux ont été financés par l'**APEF** (convention cadre non marchand fiche ISP) avec le soutien de l'Interfédé. Ils sont téléchargeables sur le site d'Aleap

4.4 Répertoire ORI

L'offre d'orientation en Belgique recouvre une grande variété de pratiques professionnelles et de conceptions. Au vu de la diversité des opérateurs concernés, un rappel de ce qu'est l'orientation, et de ce que recouvre concrètement ce travail dans notre secteur CISP, est plus que nécessaire.

Les travailleurs du secteur et leurs collègues nouvellement arrivés sont en recherche de balises, d'outils, de ressources, d'opportunités d'échanges concrets et d'expérimentation afin de soutenir et enrichir leur pratique au quotidien.

C'est pourquoi, Aleap et trois de ses membres (Cadreci, Espaces et SAFSB) ont décidé de construire un répertoire d'outils et de méthodes autour de l'orientation. Ce répertoire est évolutif et a pour objet d'être ajusté régulièrement. Il s'agit d'une bonne base pour tous ceux et celles qui cherchent à enrichir leurs pratiques sur les compétences à l'œuvre en orientation et/ou seraient intéressés à partager à leur tour leur façon de faire et leurs interrogations. Il a été construit au cours de 3 réunions de travail dans le cadre du projet FSE+ « Orientation en CISP » de l'Interfédé dont l'objet est de soutenir la professionnalité des acteurs de l'orientation au sein du secteur par la mise en œuvre d'activités à leur attention. Il est téléchargeable sur le site d'Aleap¹¹.

¹¹ Ce répertoire ORI est accessible sur notre site via ce lien :
https://aleap.be/documents/public/REPETOIRE_OUTILS_ORIENTATION.pdf

Perspectives 2025

Alors que l'année 2024 s'achève sur un bilan riche en réalisations, il est temps de se tourner vers 2025. Non pas avec des certitudes (le secteur en produit rarement), mais avec lucidité et ambition... et une volonté intacte d'avancer ensemble.

Le contexte général ne sera pas plus tendre qu'en 2024. Entre restrictions budgétaires et réformes annoncées, les marges de manœuvre resteront étroites. Les CISP, les ILI, les DIGISTART et l'ensemble du secteur de l'intégration devront s'adapter à des règles du jeu en constante évolution. Dans ce climat mouvant, Aleap jouera pleinement son rôle : être un point d'appui fiable, un canal d'informations claires, un espace d'échange dynamique, et parfois même un remède à la morosité ambiante.

L'année à venir nous invitera à poser des questions fondamentales sur notre avenir commun. Comment maintenir un projet fédératif solide quand les ressources peinent à suivre l'ampleur des enjeux ? Comment préserver notre liberté de parole et de positionnement tout en explorant de nouvelles alliances ? Et surtout, comment ne pas perdre notre ADN : notre pluralité, notre autonomie d'action, notre capacité à unir, à représenter et à amplifier la voix du terrain ?

Ces réflexions seront le point de départ de nouvelles dynamiques. Il faudra accepter de revoir certaines habitudes, de faire évoluer nos modes d'action, d'oser des partenariats novateurs. Ce sera aussi l'occasion de libérer notre imagination collective et d'oser réfléchir autrement. Être inventifs, pas pour se réinventer en permanence, mais pour rester pertinents et utiles dans un contexte inédit.

Ce mouvement ne peut se faire qu'avec vous. La fédération a besoin de l'implication active de ses membres, de leurs idées, de leurs critiques constructives, de leur énergie. Ce n'est qu'en partageant cette responsabilité que nous pourrons continuer à bâtir une fédération solide et à votre service.

Alors oui, 2025 ne s'annonce pas comme une promenade de santé. Mais chez Aleap, on a depuis longtemps troqué les pantoufles contre de bonnes chaussures de marche. Mais tant qu'on avancera ensemble, les cailloux sur la route deviendront des belles histoires à raconter.